Michel Courvoisier, O.M.I.

EUGÈNE DE MAZENOD

L'Année d'avant le Canada et l'Angleterre

1840 -1841

PRESENTATION

On le sait, l'année 1841 sera une année décisive pour la petite Congrégation des Missionnaires O.M.I., (ils sont à peine 40). Après avoir consulté les communautés, Mgr de Mazenod va envoyer au Canada un premier groupe de six Oblats. Quelques mois auparavant, il avait ordonné prêtre le scolastique irlandais William Daly et l'envoyait en Angleterre. Mon prochain travail s'attachera à cette ouverture sur l'ailleurs de la France et ses conséquences.

Avant 1841, il y a 1840, auquel est consacré le travail d'aujourd'hui. Les Oblats sont alors répartis en huit maisons : six sont des maisons missionnaires : Aix, le Laus, le Calvaire, l'Osier, Lumières, Vico, à quoi s'ajoutent les deux grands séminaires de Marseille et d'Ajaccio.

On a peu d'informations sur la vie des deux séminaires et des communautés qui en ont la charge. C'est une année sans histoire. Les missions paroissiales restent l'œuvre majeure. Grâce aux lettres de Telmon qui sont parvenues jusqu'à nous dans le travail du p. Gaben, grâce au biographe de Françon, grâce au manuscrit de Semeria, conservé à nos archives de Marseille, nous possédons des descriptions assez détaillées du déroulement des missions. Nous sont décrits la situation de la paroisse, le choix parfois compliqué des missionnaires en charge, l'accueil reçu, le déroulement de la mission, qu'il s'agisse du Revest-du-Bion dans le diocèse de Digne, de Cotignac, de St-Marcel dans la banlieue de Marseille, de Vico. Ces longs récits sont une des originalités de 1840. On en trouvera ici de bons extraits. Les difficultés rencontrées à Malijai (Basses-Alpes) sont révélatrices aussi. Il n'est en outre pas sans intérêt de voir qu'à Védène, dans le Vaucluse, les missionnaires sont allés dans les ateliers rencontrer les paroissiens sur leur lieu de travail. A Bastia, Guibert organise avec succès une retraite, en français, pour les *continentaux*.

Il ne faut pas oublier les autres tâches, plus brièvement mentionnées. D'abord dans les sanctuaires, fréquentés surtout les jours de fête, mais aussi quotidiennement comme à Marseille à Notre-Dame de la Garde. Il y a, au Calvaire, l'œuvre des Italiens, où Rolleri succède à Semeria. Le livret de cantiques et de prières en italien, *Lira sacra*, trouve certainement là son origine. Le service des prisons à Aix et à Marseille est à peine signalé.

La Congrégation peine à attirer des jeunes et à les retenir. Cette année 1840 voit l'ouverture, très modeste, de ce qui sera le juniorat de Lumières. Le premier junioriste est Henri Faraud, futur vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Quelques prêtres diocésains entrent au noviciat. Le p. Ancel, des Hautes-Alpes, sur lequel Mgr de Mazenod comptait beaucoup, oublia ses vœux. Par contre, l'abbé Françon, du Vaucluse, trouva chez les Oblats un épanouissement apostolique dépassant ses espérances.

A diverses reprises au cours de 1840, Mgr de Mazenod interrompit la rédaction de son Journal. Quant à celui de 1841, il a tout simplement disparu. Pour ce qui est de ses lettres, on n'en a qu'un petit nombre. En conséquence, Mgr de Mazenod occupe moins de place dans ce travail sur 1840-1841. Heureusement, d'assez nombreux écrits d'Oblats sont parvenus jusqu'à nous.

I. PARCOURS CHRONOLOGIQUE SUIVANT LES TEXTES

1er janvier 1840. Début d'année. « J'ai commencé ma journée avant le jour. J'ai reçu à ma messe la profession du p. Perron et du frère Roux qui s'étaient rendus dans ma chapelle accompagnés des Pères du Calvaire et des novices. A commencé ensuite la grande réception générale. Elle a duré tout le jour. J'ai dû élever plusieurs fois mon cœur à Dieu pour lui offrir ce fatigant devoir de ma place. Quelque ennuyeux qu'il soit, il peut être considéré d'un bon côté. C'est un hommage rendu au chef de la religion dans le diocèse. » (EO 20, 191)

2 janvier 1840. « **Lettre du p. Courtès.** Mgr l'Archevêque est très satisfait des missions de nos Pères, et comment en serait-il autrement? Lettre du p. Deveronico. Il se disculpe de l'inculpation d'avoir emprunté pour un prisonnier. C'est une aumône qu'il a faite au nom d'une personne qui lui avait laissé la liberté de donner pour elle quand il le faudrait. Il explique moins bien le second emprunt. Il dit que c'est un bon à la main, qu'il a fait pour le compte de ses parents vraisemblablement. C'est précisément ce qu'il ne devait pas faire. Du reste, sa lettre renferme de bons sentiments. » (EO 20, 191-192)

3 janvier 1840. « **Nouvelle de la mort de Mgr l'Archevêque de Paris** (*Mgr de Quélen*). Je suis vraiment affligé de la perte de ce prélat. Nous avons prié pour lui à la prière du soir de la famille, je dirai demain la messe pour lui. » (*EO 20, 192*)

4 janvier 1840. De l'abbé Françon, novice, à son correspondant. Les tâches d'un novice. « Je profite d'un moment de loisir que j'ai, en passant à Aix, pour vous exprimer mes meilleurs souhaits. Je me rends à la paroisse de La Fare où nous allons demain commencer une mission. Je vous disais dans ma dernière lettre que j'étais bien tranquille au noviciat; mais peu de jours après, me voilà en mission. J'ai prêché à Marseille pendant l'Avent. J'ai ensuite donné une retraite à une congrégation d'hommes, et je m'en vais vous dire des choses bien édifiantes. Ces braves hommes et ces jeunes gens sont comme des séminaristes, peut-être plus recueillis, et même plus versés dans la vie spirituelle. La plupart font la communion trois à quatre fois par semaine, d'autres un peu moins souvent. Mais vous voyez que c'est beau! Et cette congrégation n'est pas la seule dans Marseille; il y en a dans toutes les paroisses; et s'il y a des congrégations d'hommes, vous pensez bien qu'il y en a aussi de femmes et de filles... Mais ce qui est admirable, c'est la congrégation générale des jeunes gens. Ils sont cinq ou six cents qui vont en direction, comme des religieux, et qui vivent dans la piété au milieu du tumulte du monde.

Il faut vous dire qu'ici les congrégations reçoivent de grands encouragements : les prêtres y appliquent tous leurs soins, et Mgr l'Evêque assiste à la clôture des retraites. Il est venu dire la messe de communion à la retraite que j'ai prêchée... Je vous dis le beau côté de Marseille : si nous tournions la médaille, ce ne serait plus la même chose ; mais heureusement je suis à portée de connaître ce qui est bon et d'ignorer ce qui est mauvais. » (Vie du p. Françon, 54-55)

- **5 janvier 1840.** « **Lettre du p. Gibelli.** Il emploie bien son temps dans la solitude de Vico. C'est une petite mission. Lettre du p. Guibert. Il continue de faire les visites en Corse avec Mgr d'Ajaccio. » (*EO* 20, 195)
- **6 janvier 1840.** « **Lettre du curé d'Alleins** pour me remercier du bien immense que la mission a fait dans sa paroisse. » (EO 20, 196)
- **10 janvier 1840. Gap attend un évêque. « Lettre du p. Mille.** Quelques nouveaux détails sur les intrigues de la cabale. Ils voulaient demander au nom du clergé M. Depéry comme évêque. Trois candidats présentés par Mgr de La Croix ont été rejetés par le ministre. Il est possible que ma lettre ait contribué à ce rejet. » (EO 20, 198)
- 12 janvier 1840. Conseil de maison du Calvaire. « La balance des comptes de toute l'année, présentée pour ce qui concerne l'église par le R.P. Semeria, préfet de la sacristie, et pour ce qui regarde la maison par le R.P. Rolleri, économe, a arrêté pendant assez longtemps l'attention du Conseil. On a remarqué avec raison qu'avec des revenus aussi forts que ceux qui résultent des recettes de l'église et de la maison, il devait rester à la fin de l'année un excédent beaucoup plus élevé. Mais il a été observé avec non moins de vérité que les objets de consommation tant pour l'alimentaire que pour le vestiaire sont d'une grande cherté et que la main d'œuvre pour quelque genre de travail que ce soit est d'un prix vraiment exorbitant, c'est ce qui explique la hauteur du chiffre des dépenses. Cependant il a été résolu qu'on ferait des recommandations particulières à l'économe pour qu'il veille avec le plus grand soin à restreindre les dépenses en les réduisant de la manière la plus conforme à la pauvreté religieuse... » Signé: Aubert, Telmon, Bernard.
- **14 et 15 janvier 1840. Gap. « Lettre au p. Mille.** Entre autres conseils, qu'il se méfie de M. B. qui ayant été capable de tremper dans l'abominable complot et dans le scandale du tripot de Gap et d'Embrun, pourrait bien y joindre la trahison et la perfidie. Lettre au p. Courtès. Je lui propose d'appeler le p. Deveronico à la mission de La Fare. » (EO 20, 200-201)
- 17 janvier 1840. « Lettre au p. Bernard. Félicitations pour le succès de la mission de Lamanon. Recommandation particulière pour qu'il soigne le marquis de P. à qui le bon Dieu fait la grâce d'en profiter. » (EO 20, 201)
- **20 janvier 1840.** « **Lettre du p. Pierre Aubert** par laquelle il me demande en grâce de le retirer de la maison d'Aix. Les motifs qu'il me donne m'ont déterminé de le rappeler sur-le-champ. Je le lui ai écrit par le p. Telmon qui lui portera ma lettre dès demain matin et qui le remplacera, quel que soit le vide qu'il me fera ici. » (EO 20, 202)
- 21 janvier 1840. Du p. Martin. Eloge d'un jeune confrère. « J'ai eu avec moi pendant une mission le P. Lucien Lagier. Comme c'est la première fois qu'il est entré en campagne, vous serez bien aise de savoir un mot sur son compte. Je trouve que le cher Père débute de manière à promettre quelques espérances sur l'avenir. Il a une tournure bien convenable en chaire et un certain abandon qui annonce un futur missionnaire. Je l'ai fait prêcher presque tous les jours et au moyen du simple plan de discours que je lui détaillais, il s'en tirait d'une manière passable. Dès qu'il aura un peu fortifié ses études et pris un peu d'usage du monde, il pourra compter au nombre de vos ouvriers missionnaires.

Pour la confession, il y est comme un vieux routier; il me tenait pied gaiement... » (Dans Gaben, Calvaire I, p. 290)

22 janvier 1840. « Lettre du p. Martin (sur ses missions). Des plus intéressantes par les détails qu'il me donne sur les missions qu'il vient de faire (six missions à partir du Laus). Je voudrais pouvoir la copier tout entière. Qu'on conserve cette lettre à la date du 21 janvier 1840 pour l'insérer dans l'histoire de la Congrégation, si toutefois le Seigneur suscite quelqu'un dans son sein qui veuille comprendre combien un récit fidèle de tout ce qu'ont opéré les missionnaires, etc. doit être avantageux dans la suite pour l'édification et l'honneur de la Société. Lettre du p. Bernard. Très consolante par les nouveaux détails qu'il donne sur la mission de Lamanon.

Même jour. Confirmation des Italiens dans l'église du Calvaire, instruction en italien à la nombreuse assemblée. » (EO 20, 203)

26 janvier 1840. Mémorial de Lagier. Prédications au Calvaire. « J'ai commencé une suite d'instructions au Calvaire. Je les continuerai avec la grâce de Dieu jusqu'au carême : Connaissance de Notre Seigneur J. C. ; Jésus-Christ en lui-même ; Jésus-Christ dans ses rapports avec le ciel, avec son Père, avec la création en général, avec les hommes. »

31 janvier 1840. « Messe pour notre cher p. Suzanne. Les années n'affaiblissent pas le souvenir ni les regrets de sa perte. » (EO 20, 205)

Janvier 1840. De Guibert. Les gens demandent des missionnaires. « Je ne vous ai pas rendu compte de la visite épiscopale pendant laquelle j'ai assisté Monseigneur, durant la maladie de M. Sarrebayrouse. Cette visite est une œuvre véritablement apostolique dans ce pays, et accompagnée des plus grands fruits. Il est à regretter que les missionnaires ne puissent pas précéder l'évêque dans les pays qu'il doit visiter, pour les préparer à cette grâce. Ces populations étaient dans un enthousiasme qu'il était impossible de peindre, et qui part d'un fonds de foi et de religion qu'on ne trouve pas ailleurs. Que de pauvres gens nous demandaient à se confesser! Nous nous prêtions quelquefois à leurs pieux désirs, mais le temps manquait. Ils sont aussi affamés de la parole de Dieu et ne se lassent pas de l'entendre. Il n'y a partout qu'un cri pour demander des missionnaires. Les prêtres eux-mêmes tirent grand profit de la visite et se montrent très dociles aux avis qu'on leur donne. Notre bon évêque a beaucoup de peine et un dur apostolat, mais il est bien payé par les consolations qu'il reçoit et dont nos diocèses de France ne peuvent pas donner l'idée. » (EO Guibert, 431)

3 février 1840. Conseil de maison du Calvaire. « Les Pères de la maison devant presque tous être absents durant le carême et le R.P. Supérieur ne pouvant guère prêcher à cause de tout le travail qui pèse alors sur lui, il a été décidé qu'on prierait Mgr notre R.me Père d'inviter lui-même un des Pères du Grand Séminaire à prêcher dans notre église la station quadragésimale. Ils ne pourront reculer devant cette invitation. »

8 février 1840. De Telmon (mission de Revest-du-Bion, Basses-Alpes, avec Bernard et Semeria) « Mon Illustrissime et Révérendissime Seigneur et Père, Nous voici à la fin de notre première semaine. Les confessions ont commencé et nous espérons que dans quelques jours elles iront grand train. Nos gens sont bien disposés, ils désiraient la mission, ils l'ont accueillie avec une joie sincère et le zèle avec lequel ils se rendent aux instructions est un indice sûr de leur coopération à la grâce. Nous

n'avons pas cependant encore le concours que la réunion de dimanche nous faisait espérer. Nous arrivâmes par un beau temps, mais dès la nuit suivante une neige abondante couvrit toute la campagne, elle continua à tomber tout le jour du lundi et du mardi, et cet hiver par impromptu se termina mercredi par un temps des plus mauvais que l'on eût vu ici depuis longtemps : notre p. Bernard traversait une montagne pendant cette tempête, il put avec peine trouver un guide qui voulût risquer sa vie avec lui ; enfin nous l'avons eu dans le milieu du jeudi. Son arrivée a été une fête pour nous, car outre le plaisir de revoir un frère et de recevoir un coopérateur, sa présence commençait à devenir nécessaire.

J'avais perdu la voix dès lundi et je ne l'ai pas encore bien recouvrée. Je me remettrai cependant à prêcher demain et j'espère ne plus m'arrêter. Voilà cependant trois missions consécutives où j'ai été frappé dès les premiers jours, dans l'endroit le plus sensible. Si j'ajoutais à ce compte trois autres missions d'outre-mer où le même accident m'arriva, il serait presque permis d'y voir de la fatalité. Mais j'aime mieux l'attribuer au changement de climat, ce qui est fort juste ici, puisque de la belle température de Provence nous avons été placés subitement sous les glaciales influences du mont Ventoux qui nous domine de toute sa hauteur et de toute sa largeur. Nous sommes sur les confins du département de Vaucluse ; une petite montagne seulement nous sépare de nos Pères de Lumières qui donnent simultanément la mission dans les deux derniers villages que nous avons rencontrés sur notre route, en sortant du territoire de l'archevêque d'Avignon. Le p. Semeria dit le chapelet et lit les prières de la messe, cette part cependant commencerait à être en dessous de sa bonne volonté et il s'était décidé à ne plus déjeuner jusqu'à ce qu'il y eût des gens à confesser. Il a été exaucé aujourd'hui et il confesse en ce moment un homme qui l'a fait demander et qui, je crois, n'était pas seul.

Nous n'aurons guère d'opposition extérieure ici ; le maire qui a du bon sens et de l'instruction est en même temps plein de religion ; il ne manque aucun exercice, il prend sa part dans le chant des cantiques et la prendrait aussi dans un ministère plus efficace si son intervention devenait nécessaire. Pour la seconde fois depuis 1830, il vient de ceindre l'écharpe tricolore, cela a été pour témoigner de ses bons sentiments en venant nous recevoir dimanche avec toute la paroisse.

Nous n'aurons aucune démarche à faire pour la croix de la mission; elle était commandée avec son piédestal avant que nous arrivassions. Elle sera en fer et aura une quinzaine de pieds de longueur. Dites-moi si nous devons tenir absolument à l'exécution de la Règle qui défend la volaille; plusieurs habitants ont déjà apporté et apporteront encore des poules, perdrix, lièvres, etc. J'ai fait des observations au curé, il m'a répondu que ces gens seraient vivement contrariés d'un refus. Nous le ferons cependant s'il le faut. Le maire a fait demander si nous accepterions un dîner chez lui; j'ai répondu affirmativement, mais pour la dernière semaine de la mission.

Je pense que l'exercice du samedi doit se faire tel qu'il est marqué dans la Règle, lorsque celui qui préside la mission est supérieur de ses confrères... Je vous demande votre bénédiction pour la mission et les missionnaires et particulièrement pour celui qui est, de votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie, le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur et fils. P. Telmon. » (dans Gaben, Calvaire I, pp. 380-382)

8 et 10 février 1840. « Lettre du p. Courtès, satisfaisante sur la mission de La Fare. Lettre du p. Guibert. Il est dans l'admiration de ses séminaristes et si content de ses confrères qu'il ne craint pas

de me dire qu'il voudrait que cet état de choses pût être fixé pour toujours, parce que, dit-il, ce serait la félicité autant qu'on peut la trouver en ce monde. » (EO 20, 211)

16 février 1840. Viatique pour Mgr Fortuné. « Aujourd'hui (dimanche) à midi, le clergé de Marseille, le grand Séminaire, le Chapitre se sont réunis à la cathédrale pour accompagner le saint Viatique que Mgr l'Evêque allait porter à son oncle, ancien évêque de Marseille. Dans un instant, les rues environnantes ont été remplies par... qui porte un grand intérêt au vénérable vieillard. Au moment que Mgr l'Evêque allait lui donner la Sainte Eucharistie et qu'il engageait son oncle à demander sa guérison, celui-ci, joignant les mains, répondit : « Oh ! Seigneur, ne demandez pas de moi une chose si difficile. Il est si doux de mourir, d'aller voir le Seigneur, que je ne désire plus rien sur la terre. » L'assemblée émue profondément versait des larmes d'attendrissement mêlées d'un sentiment sensible de piété. » (Lagier)

17 février 1840. Célébrations séparées. « Nous avons renouvelé nos saints vœux dans la chapelle du grand Séminaire. Mgr n'y était pas à cause de la maladie de son vénérable oncle. C'est pour cela que la maison du Calvaire l'a fait à part ainsi que la nôtre. » (*Lagier*)

21 février 1840. De Telmon. De la mission de Revest-du-Bion. « A l'heure où vous recevrez ma lettre, nous aurons fait la moitié de la fin de notre mission. Ce sera après-demain qu'aura lieu la communion générale des femmes ; elle sera complète, car je n'ai pas ouï dire qu'il en soit restée aucune sans confession ; nous aurons même plus que celles de la paroisse, les paroisses voisines ont fourni chacune leur petit contingent, petit, mais bon, car ces gens sont venus par des chemins longs et bien mauvais, ils arrivaient à travers les trois ou quatre pieds de neige et ils s'en retournaient à huit heures du soir par un trajet de plus d'une heure rendu plus pénible encore par les ténèbres qui se joignaient au froid.

La mission avait été vivement désirée par un grand nombre, elle a été reçue de tous avec un véritable sentiment de foi. Lorsque nous nous rencontrâmes avec la procession le jour de notre arrivée, tous se jetèrent spontanément à genoux, et dès lors plus d'un prit, là-même, sa résolution. Je vous attendais comme mon Sauveur, nous ont dit quelques hommes, et quand vous avez paru en chaire, il me semblait que je voyais et que j'entendais Jésus-Christ en personne. Pour le bonheur de ce pays, il est resté en dehors jusqu'ici de cette civilisation bâtarde et corruptrice qui pervertit les pays qu'elle atteint; il y avait du mal comme il y en a partout où il y a des hommes, mais la foi restait et la foi est tout. Aussi n'avons-nous pas eu besoin de faire de la controverse, ni de nous mettre en frais pour réfuter ces sottes et plates objections que l'on ne peut jamais bien détruire, parce qu'elles sont trop bêtes.

Mais ce qui nous donnera plus de peine que toute leur philosophie, c'est une affection bien vive et bien sincère pour le cabaret; ils prétendent que leur raison s'émancipe quelquefois, qu'elle a trop de prétentions, qu'elle est trop exigeante et qu'il faut par conséquent la mettre quelquefois au violon pour lui apprendre le bon vivre. Je ne sais jusqu'à quel point et pour combien de temps nous pourrons les amender sur cette question capitale, mais ils nous donnent des espérances mieux fondées qu'on ne voit en d'autres pays. Il est vrai que le bon sens et les plus héroïques résolutions sont bien faibles, quand on se trouve en présence d'une bouteille noire. Heureusement, ce n'est pas ici une conversion de complaisance, mais l'œuvre de Dieu et une conversion opérée par les mérites du Sang de Jésus-Christ...

Je suis bien aise de savoir comment vous agissez au sujet d'une infraction presque générale et presque inévitable de la loi de l'abstinence aux vendredis et samedis. Il n'y a pas d'huile ici, ni de ces substances qui peuvent la remplacer pour l'assaisonnement de la nourriture. On n'a pas d'argent et ne pouvant faire mieux, on assaisonne la soupe avec un tout petit morceau de graisse à moitié rance qui ne peut que tout au plus dénaturer l'eau bouillie, de façon qu'on puisse dire que c'est de la soupe. S'ils ont de la viande, ils la font cuire, mais ils ne la mangent pas, parce que le bouillon suffit à la nécessité.

Le maire (M. de Miravail) qui est d'une exactitude parfaite aux exercices de la mission a été votre condisciple d'enfance à Aix. Je ne sais si depuis si longtemps vous pourrez vous souvenir de lui. Le R.P. Courtès a répondu de la manière la plus aimable à une lettre que je lui ai écrite pour lui parler de ma translation dans sa maison. Nous finirons le dimanche des Quarante Heures; nous partirons le même jour et nous serons à Aix le mardi matin; je me propose d'aller vous voir le mercredi des Cendres si le p. Courtès le trouve bon. Les RR. PP. Bernard et Semeria se joignent à moi pour vous présenter leurs hommages et vous demander votre bénédiction. » (dans Gaben, Calvaire I, pp. 382-384)

22 février 1840. Décès de Mgr Fortuné de Mazenod. « La sainte âme de feu Monseigneur Charles Fortuné de Mazenod est allée prendre possession de la gloire à 7 heures ½. » *Billet de la main de Mgr Eugène de Mazenod, aux archives O.M.I. de Marseille.*

Dimanche 23 février 1840. Funérailles de Mgr Fortuné. Le cortège part vers 10 heures du palais épiscopal. Long parcours de trois heures par la Grande Rue, le Cours (Belsunce), la Canebière, le Vieux-Port, St-Laurent. Messe pontificale des morts vers 1 heure. « Plus de 50 000 personnes sont venues successivement le visiter et faire toucher à son corps des objets de dévotion. » Les jours suivants, « une foule de personnes depuis le plus haut rang jusqu'au plus bas, depuis les bourgeois jusqu'aux portefaix, charretiers, etc., sont venus le visiter. Le cri (?) général dans la ville est que le cher défunt est un saint. On voit bien que le cœur des fidèles est avec lui... » (Lagier)

25 février 1840. A sa Maman, sur le décès de son oncle. « Je ne vous écris qu'un seul mot, ma chère Maman, pour vous dire que je me porte bien malgré la profonde affliction dans laquelle m'a plongé la perte inopinée de notre saint oncle. Il reçoit ici les honneurs que l'on ne décerne qu'aux saints. L'affluence continue à la Major comme le jeudi saint. La foule a enfoncé déjà deux fois la porte de fer de la chapelle où est déposé le corps. On a été jusqu'à parler de cierges pour brûler en son honneur. La confiance publique est poussée si loin que des malades viennent auprès de son cercueil pour obtenir leur guérison. Nous vous donnerons plus tard les détails de ses derniers jours et de sa bienheureuse mort. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. »

29 février 1840. A Mille. On a besoin du p. Martin pour la mission de Cotignac. « Vous avez assez fait de missions pour le diocèse de Gap cette année, ainsi n'ayez point de regret si je vous enlève le p. Martin pour la mission de Cotignac. Est-il promis d'aller quelque part, qu'il se désiste, je ne puis pas me passer de son secours pour Cotignac. La fatigue extrême où la mission des Basses-Alpes a jeté le p. Telmon exige impérieusement que je prenne cette mesure, le larynx du p. Telmon est tellement affecté qu'il y aurait danger imminent à ne pas lui donner un peu de repos. Ainsi, que le p. Martin parte au commencement de la première semaine de carême pour se rendre ici. La mission commence à Cotignac le deuxième dimanche. Ne me faites aucune observation, la chose est décidée. Si les

circonstances n'avaient pas exigé la présence du desservant de N.-D. du Laus sur les lieux, j'aurais appelé peut-être le p. Mille, mais il est nécessaire qu'il reste au poste. C'est donc le p. Martin qui doit venir et je lui donne son obédience par la présente.

Je n'entame pas l'article de mes douleurs. Je sais que vous les partagez et que vous demandez à Dieu pour moi la force de les supporter. Je suis d'autre part au comble de la joie en apprenant ce que le Seigneur a opéré dans vos missions. N'en retenez rien pour vous que la consolation d'avoir rempli saintement votre tâche. Adieu, mille amitiés à tous. Je vous embrasse et vous bénis. » (EO 9, 125-126)

Début mars 1840. De Telmon. Des problèmes... « J'étais encore au lit ce matin quand le p. Courtès est venu me demander des nouvelles de Marseille. L'annonce que les choses demeureraient comme elles avaient été réglées l'a jeté dans un état difficile à décrire ; il serait difficile et plus qu'inutile que je vous en dise davantage...

... J'ai déjà compris, par quelques mots assez significatifs qui regardaient d'autres membres de la Société, qu'on ne verrait pas avec plaisir que je fisse de temps à autre quelque apparition à Marseille. Vous m'aviez dit pourtant que non seulement vous me le permettriez, mais que ce serait selon vos intentions. Je vous rappelle ici que les frais de ces voyages ne seront jamais faits par la maison. Les personnes qui ont besoin de moi et veulent profiter de la permission que vous me donneriez pour leur utilité, me donneront très volontiers l'argent nécessaire. Un mot donc aussi là-dessus, s'il vous plaît. » (dans Gaben, Calvaire, 291-292)

13 mars 1840. De Françon à son correspondant. Une autre mission. « Je pars de nouveau pour aller prêcher une mission à Cotignac, pays d'environ trois mille âmes dans le diocèse de Fréjus. Nous y allons quatre missionnaires pour faire la guerre au diable et le bannir de son royaume. Nous aurons à faire, car cette paroisse est un peu moins bonne que la vôtre, et celle de La Fare où je viens de prêcher ne valait pas mieux. Sur une population de quatorze cents âmes, il y avait une vingtaine d'hommes qui assistaient à la messe, et seulement trois ou quatre hommes et une quarantaine de femmes qui faisaient leurs pâques. Il a fallu se débattre vigoureusement et prier Dieu comme des anges pour pouvoir faire quelque chose. Cependant, nous avons été contents ; toutes les femmes ainsi que la majorité des hommes sont venus se confesser et si nous avions pu prolonger la mission, tous seraient venus. J'ai prêché, j'ai confessé, j'ai fait un peu tout. » (Vie, 55)

14 mars 1840. A Courtès. Pour Cotignac. « Ma conscience est formée, mon cher p. Courtès, rien au monde ne me fera changer de résolution parce que je pécherais en agissant autrement. Le p. Telmon n'ira point à la mission de Cotignac ni à toute autre. Je devais juger que tu pouvais faire cette mission, puisque même après avoir parlé de ce que tu appelles ta grippe, autrement dit rhume, tu proposais de marcher pourvu que le p. Telmon fût avec toi. Je restais alors juge pour décider que les choses iraient aussi bien avec le p. Martin que j'avais fait venir tout exprès en sacrifiant deux missions qui devaient avoir lieu dans les Hautes et Basses-Alpes. Maintenant tu dis que tu as la fièvre. Dès lors il n'est plus question d'entreprendre cette mission, mais ce qui me surprend, c'est que tu aies laissés partir les deux missionnaires qui seront insuffisants pour entreprendre et conduire à bonne fin une œuvre si importante. Tu devais écrire à M. le curé de Cotignac qu'étant tombé malade, force était de suspendre le service qu'il attendait de toi ; et puisque tu es réellement malade, tu n'avais aucune responsabilité devant Dieu. Il ne faut rien moins qu'une considération de ce genre pour me tranquilliser moi-même en voyant trois missions manquées, malgré tous les efforts et toutes les combinaisons que j'avais faites

pour amener la plus importante à bien. Tu es malade, c'est tout dire. Si j'avais pu prévoir ce contretemps, j'aurais fait descendre le p. Hermitte à temps et le p. Chauvet ne serait pas parti pour Caderousse; avec ces deux Pères, le p. Martin et le p. Françon, la mission de Cotignac eût encore été bien. Je n'en dis pas davantage, à l'impossible nul n'est tenu. Le bon Dieu nous tiendra compte de notre bonne volonté. » (EO 9, 126-127)

19 mars 1840. A Courtès. Cotignac. « Je te sais bon gré, mon cher Courtès, de m'avoir donné si tôt de tes nouvelles... Je remercie Dieu de l'assistance qu'il t'a prêtée, mais je ne puis m'empêcher de te recommander de n'en pas abuser. Tu me dis que l'église est distante du presbytère, il faudrait donc prendre quelques précautions quand tu as prêché pour ne pas t'exposer à l'air, tout suant.

Je suis bien aise de te dire pour ta tranquillité que je laisse le p. Pierre (Telmon) à Aix, il m'a suffi qu'il m'ait rassuré sur ce qui avait exigé son rappel auprès de moi. Je n'aurais jamais pensé sans cela de le retirer d'Aix où il faisait bien et te contentait. J'espère que le mieux dans la santé du bon curé se soutiendra. Dis-lui combien j'ai pris part à son indisposition arrivée si mal à propos qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un coup de corne de l'esprit malin. Je salue et j'embrasse tous nos Pères ainsi que toi de tout mon cœur. » (EO 9, 127)

21 mars 1840. De Telmon. Les tâches d'Aix. « Le R.P. Aubert m'écrit que vous l'avez autorisé à demander le p. Perron pour le Calvaire. Ce Père est indispensable pour remplir les obligations qui nous sont imposées : église, prisons, charité, œuvres. Le R.P. Aubert peut se faire aider pour les messes par le p. Lagier, lequel se porte assez bien pour dire une et même deux messes au Calvaire le dimanche. Il peut aussi recourir à l'obligeance de M. Jeancard qui s'est toujours offert de la meilleure grâce... » (*Gaben, Calvaire I, p. 347*)

28 mars 1840. De Françon à Aubert, son maître des novices. Cotignac. « Vous savez sans doute ce qui nous est arrivé, à notre départ de la ville d'Aix : au moment de monter en voiture, le p. Courtès a été tellement fatigué qu'il n'a pu se mettre en route. Je suis parti avec le p. Martin et nous sommes arrivés à Cotignac à neuf heures du soir. Nous étions attendus, tout le monde désirait notre arrivée et, le lendemain, l'église n'a pas désempli de tout le jour. Mais quelle n'a pas été notre surprise lorsque, le soir, nous avons vu arriver le p. Courtès avec le p. Deveronico. Nous avions besoin de ce secours, car dès le premier jour les confessions ont commencé et il y a du travail pour tout le monde. Le p. Deveronico confesse plus que tous les autres et il est moins fatigué que lorsqu'il ne fait rien. Il en est de même du p. Courtès. Nous avons trouvé M. le curé de Cotignac bien malade. Le premier jour, il a pu venir à l'église, mais il n'y est plus retourné. Il a été administré et tous les jours nous craignons de le perdre. A coup sûr, il ne verra pas finir la mission.

Je me porte très bien, les fatigues ne me déconcertent pas. Cependant je languis d'aller rejoindre nos chers novices. Je ne puis faire ici aucun exercice du noviciat, bien content de trouver assez de temps pour dire mon bréviaire. J'ai bien du plaisir à travailler avec les bons Pères de la mission de Cotignac; mais ce que je regarderais comme un grand bonheur, ce serait de pouvoir faire des missions avec ceux qui ont mangé avec moi le pain du noviciat. J'espère avoir un jour ce bonheur et je prie mes frères novices de me le procurer, en persévérant jusqu'à la fin. Je pense souvent à eux et si Marseille n'était pas si loin, je serais déjà venu les voir pour leur dire : bon courage, parce que les petits enfants demandent du pain et il n'y a personne pour leur en donner.

Si, cette semaine, mes chers frères novices avaient été ici, leur présence n'aurait pas été inutile. J'ai fait la mission aux enfants. Je les ai rassemblés tous dans l'église et leur ai fait de petites instructions à leur portée. Ensuite nous les avons confessés avec le p. Deveronico et après, nous les avons réunis en grande cérémonie. Je leur avais dit d'apporter tous un petit ruban avec une épingle. Ils n'y ont pas manqué. Je leur ai donné à tous une petite médaille de sainte Philomène et aussitôt les filles l'ont suspendue à leur cou avec un ruban vert et les garçons l'ont fixée sur leur poitrine avec un ruban rouge. Nous avons béni solennellement ces médailles et ce jour a été une belle fête pour tous ces enfants depuis l'âge de sept ans jusqu'à la première communion. Bientôt nous ferons la fête des petits au-dessous de sept ans. J'ai encore trente douzaines de petites médailles à leur distribuer : ce jour sera la fête des petits innocents. Tout cela fait plaisir aux parents et produit un bon effet. Notre mission finira le dimanche des Rameaux. S'il plaît à Dieu, j'irai vous rejoindre ainsi que nos chers frères novices. » (Vie, 56-57)

31 mars 1840. Service solennel à la cathédrale pour Mgr Fortuné. Oraison funèbre, par Jeancard à la cathédrale de Marseille. J'en retiens les allusions au séjour de Fortuné chez les Missionnaires de Provence à Aix de 1817 à 1823. « Il se retire dans une maison d'ouvriers évangéliques, fondée par son neveu en faveur des âmes les plus abandonnées, et là il confond le zèle lui-même par l'activité et la générosité de son zèle ; de jeunes prêtres, pleins d'ardeur dans leurs travaux apostoliques, le cèdent au vieillard dans les devoirs les plus pénibles de leur ministère. J'en atteste toute la ville d'Aix, qui alors l'a vu avec admiration se faire pendant six années entières le serviteur de tous pour l'œuvre de Dieu. Qui se montrait plus dévoué, plus ardent pour le bien ? Qui était plus miséricordieux, plus charitable ? Qui plus que lui s'attachait de préférence aux pauvres ?...

Ce que j'ai vu dans l'intimité où, bien jeune encore, j'avais le bonheur d'être admis, pourquoi n'en dirai-je rien? La prière du saint prêtre qui devint notre évêque s'élevait constamment vers le ciel plusieurs heures avant le jour ; c'était lui-même ensuite qui, au moment voulu, donnait le réveil à la communauté ; lui-même qui ouvrait aux fidèles les portes de la maison de Dieu ; lui-même qui les appelait au son de la cloche matinale. Dès cette heure commençait dans le confessionnal l'exercice de ce zèle qui, à l'exception du temps consacré à la prière, devait jusqu'au soir remplir toute sa journée... Et dans ses rapports avec les jeunes prêtres qui l'environnaient, quelle bonté, quelle obligeance, quelle humilité! Il était toujours prêt à les remplacer en ce qu'il y avait de plus humble, il se serait mis le dernier de tous, et si n'eût été le profond respect qu'il inspirait, on l'aurait pris pour le serviteur de ceux que leur affection eût rendus heureux de le servir. Jamais il ne fut une plus belle préparation aux devoirs d'un évêque... »

31 mars 1840. De Martin. Cotignac. « Le p. Courtès est un homme vraiment curieux... A le voir et à l'entendre, on dirait qu'il va rendre l'âme, et en chaire il fait plus de bruit que nous tous. Pour son bonheur, je lui souhaite des grippes de ce genre... Ainsi Votre Grandeur peut se rassurer, vous ne l'avez pas envoyé au martyre... » (EO 9, 127, n.7)

Fin mars 1840. De Guibert. Pour les continentaux de Bastia. « Mme Desmichels, femme du général de division qui avait pris part autrefois, avec beaucoup d'édification, à la mission de Savines (Hautes-Alpes), où elle habitait alors, a écrit à Mgr l'Evêque et à moi, au nom des continentaux qui se trouvent à Bastia, pour demander que j'aille donner quelques instructions à cette classe de personnes qui ne peuvent pas profiter des prédications en langue italienne. Je ne pouvais refuser une œuvre qui rentre si bien dans nos fins, ni résister au désir de Monseigneur, qui croit donner une marque de sa

bienveillance pour la ville de Bastia, en adhérant à cette demande. J'ai dû prier Monseigneur de m'adjoindre M. Sarrebayrouse, vicaire général, à cause de la faiblesse de ma santé, qui pourrait difficilement supporter les fatigues d'une prédication de quinze jours non interrompue et à cause aussi de ma faiblesse comme prédicateur.

Ce sera donc une retraite en règle que nous ferons, et dès lors on est dispensé d'être éloquent. M. Sarrebayrouse, qui a d'ailleurs beaucoup de talents, n'est pas plus prédicateur que moi, mais, ce qui vaut mieux, il est plein de l'esprit apostolique et j'ai confiance que ses vertus et ses prières feront plus que mes paroles. Nous irons donc avec simplicité et confiance, comptant uniquement sur la grâce que Dieu a promise à ceux qui évangélisent en son nom.

C'est demain que nous devons partir, si toutefois le chemin n'est pas obstrué par les neiges dans la chaîne de montagnes qui nous sépare de Bastia. Ce sera une petite mission qui comblera la lacune que nous avons laissée depuis la mort du p. Albini ; j'ai besoin plus que jamais du secours de vos prières ; je les réclame spécialement. » (EO Guibert, 431-432)

Début avril. Reprise du Journal. « Environné des ombres de la mort. » « Je reprends ce Journal avec une extrême répugnance. Après tout, à quoi aboutira l'ennui que cela me donne ? A faire connaître quelques faits, la plupart insignifiants, que j'ai rarement le temps de développer et sur lesquels je ne puis faire aucune réflexion. Je me trouve d'ailleurs dans une disposition d'esprit et de cœur à ne tenir à rien et attacher infiniment peu d'importance à tout ce qui arrive ici-bas. Comment en serait-il autrement? Je suis environné de toute part des ombres de la mort, tout me dit que la vie n'est qu'un songe, la tombe touche au berceau. A quoi bon se donner tant de mouvement pour placer un grain de sable sur le lieu de votre passage ? Bientôt vous serez englouti dans le gouffre qui dévore les générations qui s'entassent avec rapidité les unes sur les autres. Je tiens pour folie de s'occuper sérieusement d'autre chose que du salut de son âme. Et comme dans l'élévation où je me trouve, ce travail se complique d'une infinité de devoirs qui ont rapport aux âmes qui me sont confiées, d'innombrables affaires qu'il faut traiter avec une quantité de personnes, de tous les soucis d'une administration fastidieuse, il m'est permis de soupirer après un repos qui me débarrasse de tant de soins. Et c'est alors que mon esprit est préoccupé de toutes ces pensées qu'on vient me parler encore d'archevêché de Paris! Grand Dieu, quelle est la puissance qui pourrait me réduire à cette extrémité que toutes les facultés de mon âme repoussent avec tant d'énergie ? Je n'aspire qu'au repos et ce besoin se fait tellement sentir en moi qu'il me faut le sentiment du devoir pour me décider à m'acquitter des obligations extérieures que m'impose ma charge. Aussi, loin d'avoir la prétention de réussir mieux qu'un autre dans cette tâche difficile, je ne me sens pas même le zèle qu'il faudrait avoir pour l'entreprendre, si j'étais forcé de m'en occuper.

Ainsi, encore une fois, à mille lieues la pensée d'accepter jamais aucune proposition à cet égard. Je ne vois point d'avenir devant moi. Ma pensée plonge habituellement dans le tombeau où je viens de déposer les précieux restes de mon vénérable oncle. Encore un petit nombre d'années et je descendrai dans ce même caveau pour y être déposé à ses côtés et nos cendres y attendront ensemble le grand jour de la bienheureuse résurrection comme il est écrit sur la pierre qui nous couvrira l'un et l'autre : *Hic jacent, Ici reposent ... attendant la bienheureuse espérance et la venue de la gloire du grand Dieu*.

Cette pensée de la brièveté de la vie, jointe au dégoût toujours croissant en moi de l'espèce humaine, me jetterait, si je n'y prenais garde, dans un excès que je dois éviter. Je serais porté à ne rien

entreprendre, soit par la pensée de n'avoir pas le temps d'achever, soit par celle qu'il ne vaut pas la peine de s'occuper des hommes toujours ingrats et injustes. Mais il faut leur faire du bien parce qu'ils sont rachetés.

Tout n'est que vanité sur la terre, mon cher ami, me disait en mourant le cardinal archevêque de Reims que j'assistais dans ses derniers moments. Quand je lui fermai les yeux, j'étais loin de penser que si tôt après, j'aurais à pleurer la mort prématurée de mon cher oncle. On a tout écrit et imprimé sur cette fin bienheureuse, je n'ai pas le courage de rien ajouter, mais la perte de ce saint vieillard a profondément affecté mon cœur. On ne remplace pas de tels amis ! » (EO 20, 212-213)

6 avril 1840. A Courtès, en mission à Cotignac. « Il ne faut pas hésiter, mon cher p. Courtès, de prolonger la mission d'une semaine, si ce temps est nécessaire pour compléter l'œuvre que vous avez commencée. La chose me semble d'autant plus indispensable que tu me dis dans ta lettre que les hommes qui n'ont pas dit non, ont pourtant différé jusqu'au dernier moment. Votre mission serait imparfaite et en quelque sorte manquée si vous ne faisiez pas ce dernier effort pour vaincre le fort armé qui défend sa proie avec acharnement. Si vous restez tous, vous avez plus de chances de succès et vous partez sans regrets. Le projet de laisser le p. Martin seul après votre départ présente plusieurs inconvénients. Déjà j'ai reçu des réclamations des Hautes-Alpes où il était attendu. On n'aura rien à dire si la mission se prolonge. Le choix qui serait fait de lui dans le cas contraire pour rester serait inexcusable aux yeux de cette contrée si mal disposée par les instigations des ennemis.

La maladie du pauvre Curé vous a privés d'un bon ouvrier qui vous aurait beaucoup aidés. Je ne suis pas surpris que vous n'ayez pas pu satisfaire à l'empressement de toutes les femmes, mais ces 300 femmes vous occuperont encore dans la semaine consacrée spécialement aux hommes, raison de plus pour prolonger votre séjour à Cotignac et de ne finir la mission que huit jours plus tard. Ce sont là de ces nécessités auxquelles on ne peut se soustraire. Le bon Dieu pourvoit à ce qui pourrait souffrir ailleurs. L'essentiel est de bien faire ce que l'on fait, *age quod agis*.

Je te prie de communiquer ma lettre au p. Martin, elle servira de réponse à la sienne qui m'a fait ainsi que la tienne le plus grand plaisir à cause des détails intéressants que vous donnez. Ce que tu me dis du p. Françon me charme, mais je ne puis concevoir la timidité du p. Deveronico, qui devrait bien se faire un peu plus violence. Je vous salue tous affectueusement.

Le p. Bernard vient de finir la retraite d'Allauch, il est parti pour faire celles de St-Mitre et des Stes-Maries, tu vois par là que le diocèse d'Aix n'est pas en souffrance. On ne peut pas tout faire partout. » (EO 9, 128)

21 avril 1840. De Guibert. La retraite à Bastia. « Je suis arrivé de Bastia mercredi dernier au soir ; il me fut impossible de vous écrire par le courrier, qui partit le lendemain de grand matin. Je n'ai que des choses très consolantes à vous dire de notre retraite de Bastia. Il me reste un regret, c'est de n'avoir pas mieux pris notre temps, et de n'avoir pas organisé une œuvre qui pût produire un bien général et solide dans cette intéressante ville. Qui se pouvait attendre à un empressement si grand de la part de ces bons habitants? Nous faisions nos prédications dans l'église St-Jean qui est vaste comme la métropole St-Sauveur à Aix, et nous n'avions jamais moins de 4000 personnes dans l'auditoire, où l'on voyait tout ce qu'il y a de distingué dans la ville. Le général, des officiers, les présidents et conseillers de la Cour, des avocats, le parquet, tous les employés se rendaient au sermon, malgré le

mauvais temps qui a constamment régné, avec une assiduité persévérante, et l'écoutaient avec une attention et un respect qui édifiaient. La raison de ce mouvement extraordinaire était la nouveauté de la chose. C'est pour la première fois que la langue française était entendue dans la chaire. Un bon nombre de personnes se sont confessées, entre autres le maire, des avocats, des francs-maçons, des conseillers à la Cour, la famille du général, excepté lui qui a remis à un temps plus favorable, etc., et au moment où nous avons cessé nos exercices, les pécheurs arrivaient en foule. Mais la semaine sainte était là ; nous étions fatigués, et puis je me voyais seul, car le grand vicaire n'a pas l'habitude du confessionnal, en présence d'une ville de 15 000 âmes. J'ai cru qu'il valait mieux rester dans les limites que nous avions fixées en commençant, nous avons adressé les personnes bien décidées aux prêtres des paroisses, et nous avons promis que nous saisirions la première occasion pour compléter cette retraite, pendant laquelle les habitants ont si bien répondu à la grâce de Dieu.

Nous avons établi deux associations de Dames de charité pour aider et soulager les pauvres de la ville. J'espère qu'elles feront un grand bien, autant par les aumônes qu'elles répandront que par les exemples de piété qu'elles donneront. Il n'y a pas une dame appartenant à une famille un peu distinguée, qui n'en fasse partie. La femme du général est à la tête dans la paroisse de St-Jean, et la femme du colonel dans celle de Ste-Marie. Vous apprendrez ces choses avec consolation, quoique le bien opéré à Bastia soit bien petit à côté des merveilles que nos Pères font dans les diocèses qu'ils évangélisent. Je me suis trouvé heureux de pouvoir suspendre pendant quinze jours mes occupations accoutumées pour reprendre un ministère qui n'est plus qu'un souvenir pour moi. J'ai éprouvé une vraie jouissance dans le retour à notre apostolat, et si ma santé trop faible ne m'empêchait de m'y livrer avec toute l'ardeur qui est dans ma volonté, je vous demanderais mille fois de me renvoyer vers les pauvres que Jésus-Christ nous a donnés pour les évangéliser. « (EO Guibert, 432-434)

Mai 1840. De Guibert. Des prêtres à former. « Nous avons parmi nos élèves quelques prêtres ordonnés par Mgr Sebastiani sans avoir été formés à la piété ni aux connaissances ecclésiastiques. Outre les soins que nous donnons à tous nos élèves, nos prêtres ont besoin de quelques conférences particulières pour apprendre les rubriques de la messe et du bréviaire et se former à l'esprit sacerdotal dont ils sont dépourvus. » (EO Guibert, 434)

5 mai 1840. De Françon à son correspondant. Sur Cotignac. « Je suis de retour de ma seconde et de ma troisième mission. A Cotignac, nous avons prêché six semaines et nous avons été contents. Ce pays laissait bien à désirer ; il y avait bien des personnes qui adoraient le soleil ; mais toutes sont revenues de leurs erreurs. Cette mission a été accompagnée de circonstances particulières : nous avons célébré les funérailles de M. le Curé le samedi de la Passion, veille de la communion générale des femmes, et nous avons planté la croix de la mission le jeudi saint sur le tombeau même du vénérable défunt. Après cette cérémonie, deux de nos Pères sont partis et nous sommes restés deux jusqu'au jour de Pâques. Le lendemain nous nous sommes mis en route pour nous rendre à Tourves, dans le même diocèse. Là nous avons prêché et confessé pendant quinze jours. Hier nous avons terminé nos exercices par une cérémonie des plus magnifiques. Qu'il est beau, mon cher ami, de voir l'empire que la parole sainte a sur tous les cœurs! Il est beau de voir ces braves chrétiens venir se jeter à nos pieds en se frappant la poitrine, en versant des larmes, et nous dire comme l'enfant prodigue: Mon Père, je ne mérite pas de paraître devant vous, priez pour moi afin que le bon Dieu me pardonne.

Depuis trois mois, je ne dors presque pas, je monte en chaire deux fois par jour, nous supportons beaucoup de fatigues, mais les consolations que nous éprouvons nous font tout oublier. Je me porte

bien et je suis très content. Je retourne à Marseille où je vais passer encore deux mois et après je serai reçu Père missionnaire.... » (Vie, 57-58)

Fin mai 1840. De Françon à son correspondant. « Je me trouve trop bien ici pour m'en aller. » « Depuis que je suis revenu à Marseille, je ne suis pas resté sans rien faire ; je prêche, je confesse, j'étudie, je prépare des sermons et avec cela je me porte bien. Tous les matins à la fraîcheur je traverse le port pour aller dire la messe à la Bonne Mère de la Garde, et là j'ai du monde un peu de toutes les nations de l'univers. Ma vie n'est pas trop solitaire. »

« Que dites-vous de moi ? Pensez-vous que je resterai chez les missionnaires Oblats ? Vous connaissez l'homme ; vous savez que lorsqu'il a dit, c'est bien dit. Dieu seul connaît l'avenir, mais je puis juger moralement que je ne sortirai jamais de la Mission et que bientôt je ferai mes vœux. Je me trouve trop bien ici pour m'en aller. Etant curé, j'avais sur les missionnaires des préjugés injustes, des idées fausses et bien mal conçues ; mais maintenant je vois ce que c'est et je connais parfaitement que l'esprit de Dieu anime les missionnaires Oblats, qui se sont consacrés à procurer sa plus grande gloire. » (Vie, 58-59)

5 juin 1840. Conseil de maison du Calvaire. Un problème de cuisiniers. « Le jeune homme que la communauté a pour cuisinier depuis environ huit mois et qui s'était présenté comme devant bientôt être libre pour entrer chez nous en qualité de F. convers a enfin pris une décision. Il ne peut se faire Frère à cause de sa mère infirme qui réclame de sa part quelques secours temporels. Il resterait dans la maison en qualité de cuisinier si nous consentons à lui donner les mêmes gages qu'on lui offre ailleurs. Il faut donc examiner la détermination que nous voulons prendre à ce sujet. Ce jeune homme est fort peu habile dans son art, il est même moins économe qu'il ne paraissait d'abord. Nous le garderions si nous étions obligés d'en passer par lui, mais nous avons pour le moment le F. Basile (Fastray) qui fait mieux que lui, quoiqu'il ne soit pas plus entendu que lui en fait d'économie. Nous gagnerons toujours avec lui les gages que nous aurions donnés au cuisinier. En conséquence, nous laisserons partir ce dernier. »

6 ou 7 juin 1840. De Guibert. Avec le Ministre, échanges sur le diocèse de Gap. « Je sors de chez le Ministre, et j'ai dû faire languir ceux qui attendaient après moi dans l'antichambre, car il m'a tenu fort longtemps. C'est lui qui a ouvert la conversation en me disant qu'il était charmé de faire ma connaissance, - n'est-ce pas drôle ? - que j'avais rendu de grands services à la Corse, qu'il avait trouvé dans des dossiers les renseignements les plus flatteurs sur mon compte, etc. Je me suis beaucoup humilié devant ces louanges, et j'ai entamé mes affaires d'Ajaccio. Je n'avais pas terminé, que le Ministre m'a interrompu. – Monsieur l'Abbé, vous êtes de Gap, n'est-ce pas ? – Non, je suis d'Aix. – Mais vous avez été à Gap ? – Oui. Et alors j'ai expliqué les choses à peu près comme elles sont, en évitant de parler de Congrégation et de tout ce qui n'est pas du style d'aujourd'hui. Je n'arrivais pas sur le terrain où il voulait m'amener. Alors lui-même m'a dit qu'il se passait dans ce diocèse des choses fâcheuses. J'ai témoigné de la répugnance à parler de ceux qui sont placés au-dessus de nous par leur dignité, mais j'ai ajouté que, puisque Son Excellence m'interpellait, tout en rendant hommage aux vertus de Mgr l'Evêque de Gap, je dirais, pour éclairer le gouvernement et pour le bien de la religion, ce que j'ai recueilli en Provence, en passant près de ceux mêmes qui sont les amis de l'Evêque.

J'ai ensuite déroulé mon tableau. En peu de mots et avec beaucoup de précautions, j'ai parlé de la querelle du Chapitre, du renvoi des religieuses, et l'affaire des missionnaires est venue la dernière. J'ai dit que l'évêque avait voulu fonder une congrégation de missionnaires pour mettre à la place de ces bons prêtres pacifiques, instruits, aimés, etc. Je les ai bien connus puisque j'ai habité au milieu d'eux et que j'ai partagé leur ministère, etc. Finalement j'ai dit au Ministre que, puisqu'il m'avait interrogé, je lui demandais la permission de lui donner mon avis sur les moyens de sévir contre ce scandale de l'Eglise. – Oui, oui ! – C'est de chercher parmi le clergé français un prêtre sage, pacifique, modéré, habile, etc., inconnu et étranger à Gap et de le nommer immédiatement à ce siège, sans plus tarder. Il a entièrement adopté ma pensée, et il a surtout insisté sur la qualité d'étranger et d'inconnu à Gap. La conversation s'est alors élargie, il m'a parlé de ce qu'il y avait de difficile et de délicat dans le choix des évêques. Je lui ai rappelé, comme ce qu'il y a de plus sage à suivre, la conduite de l'Eglise, qui a toujours choisi ceux qui redoutaient ce fardeau et repoussé ceux qui aspiraient à cette dignité. Il m'a demandé si le clergé était content des choix du gouvernement. Je lui ai dit que depuis 1830, à part la nomination de l'ancien évêque de Dijon (mais elle a été rapportée, a-t-il repris), les nominations avaient été parfaites et qu'elles avaient satisfait généralement le clergé. J'ai loué, parmi les dernières, celle de M. l'abbé Chatrousse (nommé évêque de Valence). Je suis revenu à Ajaccio. En me levant, le Ministre m'a dit: Je veux vous revoir, Monsieur l'Abbé, nous continuerons une autre fois sur ce chapitre. » (EO Guibert, 435-437)

7 juin 1840. A Guigues. « Mon cher p. Guigues, J'approuve que le p. Pélissier aille donner un coup de main à nos Pères de N.-D. du Laus au moment du grand concours ; je suis d'autant plus porté à consentir à cet acte de charité que je me proposais d'appeler ce Père dans cette communauté dans l'opération des translations que nécessitent les besoins de nos diverses maisons. Je voudrais bien qu'il ne fût pas trop contrarié de venir à Marseille pour y remplacer le bon p. Semeria que je suis obligé d'envoyer en Corse avec un autre Père qui formeront avec le p. Gibelli la maison de Vico qu'il ne nous est plus permis de laisser vacante.

Le Frère Antoine (Jouvent) me demande de l'autoriser à prononcer ses grands vœux. Avant de délibérer en conseil sur sa demande, je vous demande votre avis.

Je crois pouvoir vous annoncer que je vous accorderai le p. Magnan. Je voudrais aussi vous donner le p. Martin. Je ne m'y engage pas tout à fait. Je retirerai décidément le p. Pont qui sera placé au grand séminaire de Marseille. Il descendra au moment même où commenceront les vacances, c'est-à-dire à la fin de ce mois. Je vous enverrai encore un autre sujet qui restera à poste. » (EO 9, 129-130)

Mi-juin 1840. De Guibert. Les affaires de Gap. « Les esprits sont si exaspérés, si exaltés, d'après les lettres que je reçois du p. Mille, qu'on doit chercher à les calmer. Si une portion trop nombreuse du clergé nous devenait hostile, le nouvel évêque, quel qu'il fût, difficilement pourrait se soustraire à cette influence. Je ne doute pas que le p. Mille comprenne la nécessité de manœuvrer de manière à éviter ce mal. Je sais que vous me reprochez d'être un peu trop indulgent envers certains personnages. M. Jeancard me le dit dans sa lettre. Mon indulgence est plus sévère qu'on ne le croit. » (EO Guibert, 438)

3 juillet 1840. Conseil de maison du Calvaire. « Le R.P. Supérieur local a réglé avec le p. Bernard les prédications et autres exercices pour le mois de juillet. Comme, la saison d'été, les chaleurs dans notre église sont très fortes et fatigantes, il convient d'adopter pour l'instruction aux vêpres du

dimanche un mode de prêcher qui puisse interroger les auditeurs et exciter leur attention : celui des conférences où les explications du prêtre qui parle du haut de la chaire sont coupées par les demandes et les observations d'un autre prêtre qui fait les fonctions d'interlocuteur, a paru devoir parfaitement remplir ce dessein. D'ailleurs l'expérience a déjà prouvé que cette manière d'instruire le peuple lui plaît beaucoup et se trouve mieux que toute autre à sa portée. En conséquence les conférences auront lieu tous les dimanches jusqu'à la Toussaint... »

Ajouté en marge au compte rendu de mars : « Le R.P. Telmon replacé à Marseille en qualité de 1^{er} assistant a été bien aise de ratifier les décisions prises dans ces quatre conseils. »

8 juillet 1840. De Dassy. « Avec quel regret nous voyons partir le p. Pont ; il est si édifiant, si zélé, si humble, si porté à tout faire. Sans doute, le p. Magnan fera très bien, mais trois changements coup sur coup ! Gignoux, Pélissier, encore le p. Pont. Permettez-moi, mon bien-aimé Père, de vous demander de nous le laisser encore un peu...; mais mon bien aimé Père, j'oubliais que je n'avais pas la grâce d'état pour vous donner le plus léger conseil et vous me pardonnerez ces cinq lignes que le bien de notre Congrégation et le regret de voir partir le bon p. Pont ont pu seuls me suggérer. » (EO 9, 130, n.13)

8 juillet 1840. De Guibert à Mille. « Le Ministre et l'Internonce ne donneront au nouveau prélat que des conseils de paix. Notre position est forte, ne la compromettez pas. Vos accusateurs n'ont pas traité le fond, ils ont mis en avant des paroles, des procédures dont ils exagèrent les couleurs ; les formes sont tout aujourd'hui. » (EO Guibert, 439)

9 juillet 1840. Campagne Saint-Louis. « Nous avons été passer la journée à la campagne avec le p. Allard et les novices. » (*Lagier*)

10 – 18 juillet 1840. Semeria et Deveronico, envoyés en Corse. « Le 10 juillet 1840, le p. Semeria qui était le directeur de l'œuvre des Italiens à Marseille et le p. Deveronico membre de notre maison d'Aix partirent de Marseille pour se rendre à Vico avec le R.P. Guibert, supérieur du Grand Séminaire d'Ajaccio et Vicaire général du diocèse. C'est ce R. Père qui connaissant les grands besoins que la Corse avait de missions, avait agi puissamment auprès de notre R.me Père l'Evêque de Marseille pour l'engager à envoyer en Corse les Pères Semeria et Deveronico qu'il croyait plus propres que les autres pour les missions de ce pays, où il faut parler, prêcher et confesser en italien. Arrivés à Ajaccio le 13, nous ne partîmes pour Vico que le 17...

Le Ciel sembla en quelque sorte sanctionner d'une manière particulière notre mission en Corse dès les premiers jours de notre arrivée à Vico. En effet le premier jour nous avons lu à l'Evangile de la messe ces paroles de Notre Seigneur : « C'est moi qui vous ai choisis et vous ai institués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. » Ces paroles commencèrent à faire une singulière impression sur nous qui plusieurs fois avions entendu notre R.me Père Général commenter avec une expression vive de foi ces paroles du Sauveur. Ce n'est pas tout, ce même jour on nous lut au réfectoire ces paroles remarquables de l'évangile de s. Jean : « Levez les yeux et voyez : les champs sont blancs pour la moisson. »... (Manuscrit Semeria I)

Fin juillet ? Journal. « Mars, avril, mai, juin et juillet se sont écoulés sans que j'aie eu la pensée d'écrire un seul mot sur les événements journaliers, sans faire la moindre observation sur ce qui se

passe autour de moi. Il en est tels des nôtres que cela contrarie, mais c'est plus fort que moi ; j'éprouve un ennui insurmontable de me faire ainsi mon journaliste. J'avais essayé de reprendre par complaisance la tâche qu'on m'avait imposée. Je n'y ai pas été fidèle. En sera-t-il autrement à cette nouvelle reprise ? Je n'ose l'assurer. » (EO 20, 214)

29 juillet 1840. A Pélissier, qui désobéit. « Vous êtes bien coupable, mon cher p. Pélissier, de vous comporter comme vous le faites. Il n'est pas vraiment concevable que, sous les vains prétextes que votre imagination se forge, vous vous soyez permis de vous soustraire aux devoirs de l'obéissance et que ce soit d'Embrun que je reçoive votre lettre. Je gémis d'autant plus devant Dieu de ce désordre qui vous constitue en état permanent de péché, que je ne vous appelais auprès de moi que pour entrer dans vos vues. Je me proposais de m'expliquer amicalement avec vous, et si je n'eusse pas pu dissiper de votre esprit les préventions que vous y avez malheureusement entretenues, lesquelles, pour ce qui me concerne, sont évidemment exagérées, je serais tombé d'accord avec vous pour chercher un moyen canonique de faire cesser cet état de choses, vous étiez déjà assez à plaindre de nourrir dans votre cœur des pensées répréhensibles qui avaient faussé votre jugement jusqu'à vous porter à approuver la déplorable conduite du p. Gignoux. Vous vous rendiez par là en quelque sorte complice de son apostasie. Vous avez voulu faire plus, vous avez voulu l'imiter.

C'était précisément pour vous détourner d'en venir à cette extrémité, dans des vues d'une sincère charité, que je vous appelais auprès de moi. J'espérais, dans la franchise de mes communications, trouver un remède à votre mal et vous mettre le cœur en paix, ou bien, si contre mon attente, je ne réussissais pas à vous déplacer dans la voie, je me proposais comme je l'ai dit plus haut de vous fournir un moyen canonique pour en finir. Vous avez préféré vous faire justice vous-même, désobéissant à un ordre formel de votre supérieur légitime, vous avez déserté votre poste, et c'est du lieu que vous avez choisi que vous m'écrivez pour faire légitimer votre défection doublement exprimée et par la date et par la signature de votre lettre. Portez donc toute la responsabilité de votre damnable conduite. J'aviserai sans délai à ce qu'il convient de faire. Je vous salue. » (EO 9, 130-131)

30 juillet 1840. A Semeria. Il est le supérieur. « J'attends toujours, mon cher p. Semeria, une petite lettre de vous. Faut-il bien, mon cher enfant, que vous vous mettiez en correspondance avec moi. Il est vrai que pour votre supériorité naissante, ç'a été un peu fort de vous trouver tout à coup à la tête de deux communautés réunies. Vous avez beau être jeune, vous avez beau être nouveau, vous n'en êtes pas moins le chef responsable de tous ceux qui habitent sous le toit de notre maison de Vico. Il est inutile de se faire petit, malgré votre humilité il en est ainsi, et je pense que l'ordre est établi selon la Règle. Vous êtes le supérieur de la communauté de Vico, le p. Gibelli est votre premier assesseur, votre admoniteur et le père spirituel de la maison. Je n'ai pas encore nommé votre second assesseur ; le p. Deveronico se rend, je pense, assez de justice pour ne pas s'étonner que j'attende qu'il prenne plus d'aplomb, qu'il devienne plus régulier et qu'il se forme une conscience plus exacte, avant de lui confier un poste quelconque de confiance. Vous pouvez lui lire en toute simplicité cet article de ma lettre. Vous êtes son supérieur, je dois donc vous informer des choses qui regardent vos sujets.

Vous remarquerez par rapport à celui-ci qu'il a besoin de se surveiller pour ne pas faire des enfantillages et que sa conscience est beaucoup trop relâchée sur l'interprétation qu'il se permet soit de certains de ses devoirs soit des règles ; je ne vous en citerai qu'un exemple tout récent que je suis bien aise que vous lui rappeliez pour lui faire connaître mon improbation et les reproches que je n'aurais pas manqué de lui adresser si j'avais su le fait avant son départ. C'était la veille du Sacré-Cœur, jour

de jeûne. Après avoir travaillé avec un de ses confrères pour tapisser l'église, ils descendirent au réfectoire, où ils ne trouvèrent que des mets de collation. Le confrère eut le tort de témoigner de l'humeur. Deveronico d'après son caractère prit la chose sur un autre ton tout aussi répréhensible. On ne pouvait pas deviner à la cuisine qu'ils se trouvaient assez fatigués pour avoir besoin d'un peu plus de nourriture. Le confrère bouda contre son ventre et se contenta de manger un morceau de fromage. Deveronico, sans se déconcerter et d'un ton assez déplacé, se fit apporter des œufs, décidant avec son ricanement ordinaire qu'il sentait assez son besoin pour prononcer qu'il était dispensé du jeûne. Double faute avec la circonstance aggravante du scandale et de la légèreté. Non certainement, non, il ne devait pas faire cette action, même en sentant le besoin de manger autre chose que des mets de collation. Son devoir était de se donner la peine de monter chez le supérieur pour lui demander la dispense du jeûne et la permission de donner des ordres au cuisinier, alors il se serait mis en règle et il se serait épargné de parler comme un sot. Quand on en est là après tant d'années de profession, vous sentez qu'on ne peut pas être préposé pour la direction des autres. Comme mes observations ne me sont dictées que par le devoir de son bien, je ne crains pas qu'il les connaisse. Il sera porté par là à réfléchir sur le besoin qu'il a de se réformer, et tout ira bien. Adieu, mon cher p. Semeria, soyez béni ainsi que tous nos Pères, je vous embrasse.

La position du p. Guibert dans le diocèse d'Ajaccio exige qu'il soit constamment considéré dans la maison de Vico comme visiteur, à défaut de provinciaux parmi nous. » (EO 9, 131-133)

1^{er} août 1840. Ses 59 ans. « Encore une année à ajouter aux 58 déjà écoulées. J'entre du moins aujourd'hui dans mes 59 ans, dont 25 ans passés dans le monde, 25 ans dans l'état ecclésiastique depuis la tonsure jusqu'au sacerdoce, et bientôt huit ans dans l'épiscopat. Prêtre à 28 ans révolus depuis 5 mois, évêque à 49 ans révolus depuis trois mois. Tous ces calculs prouvent d'abord que je ne suis plus jeune, tant s'en faut, et m'expliquent suffisamment le dégoût que je ressens pour toutes les choses d'ici-bas. Ils me rappellent aussi les bienfaits de Dieu; plût au ciel qu'ils ne me reprochassent pas mon peu de correspondance à la grâce de ma triple vocation. » (EO 20, 216)

2 août 1840. « **Anniversaire de mon baptême.** Dîner en communauté au Calvaire. Assistance aux vêpres dans leur église. Panégyrique de saint Liguori prêché par le p. Mille. Ce Père n'a pas voulu nous donner le panégyrique qu'il avait composé depuis plusieurs années. Il a fait, selon sa coutume, un tour de force. Il en a composé un tout nouveau dans l'après-dîner d'avant-hier, il l'a appris hier, et il l'a prêché aujourd'hui sans broncher. » (*EO 20, 216-217*)

2 août 1840. Vico. Remplacer le p. Albini. « Le soir après vêpres, le p. Semeria est monté encore en chaire pour donner quelques avis, et comme c'était la première fois qu'il paraissait en chaire en qualité de supérieur, il rappela aux auditeurs le souvenir du p. Albini que nous venions remplacer. Il leur dit ce que le p. Albini avait été pour lui, c'est-à-dire celui dont le Seigneur s'était servi pour l'appeler à la religion, son maître, son prédécesseur à Marseille et en Corse. Il leur témoigna les sentiments de tristesse qu'il avait éprouvés en voyant son tombeau pour la première fois. Il finit en leur disant que ce qui le consolait ainsi que ses confrères c'était que cet apôtre de la Corse intercédait pour eux dans le ciel auprès de Dieu, et que ce qui les consolait aussi c'était la bonne volonté des Corses, leur attachement pour la religion et leur désir de profiter de la Parole de Dieu dès qu'elle leur sera annoncée. » (Manuscrit Semeria II)

Août 1840. Modifications apportées au Personnel du Calvaire. Telmon, « rappelé de la maison d'Aix ». Semeria, « parti pour la Corse ». Bernard, nommé préfet de la sacristie. Allard, « ayant été appelé au Calvaire pour y exercer les fonctions de sous-maître des novices, a été également désigné pour l'économat ». Rolleri, « chargé de la direction de l'œuvre des Italiens ».

9 août 1840. « Messe pontificale à la Trinité pour la **fête de saint Serenus.** Vêpres pontificales, panégyrique du saint par le p. Telmon dont on a été content. » (EO 20, 219)

12 août 1840. Départ de Lagier pour le 15 août à N.-D. de Lumières « avec le Fr. Roux et les RR.PP. Mille et Aubert. » (*Lagier*)

Août 1840. Vico. Travail de Gibelli. « Il régnait dans ce pays comme dans le reste de la Corse une très grande ignorance des vérités les plus essentielles au salut. Heureusement depuis un an, notre Gibelli qui, se trouvant tout seul ne pouvait pas faire de missions, s'est occupé à instruire la jeunesse des premières notions de la foi. Il établit donc un catéchisme dans notre église. Un bon nombre de grandes personnes y ont appris à connaître Dieu et Jésus-Christ qu'elles ignoraient encore et un plus grand nombre d'enfants a pu être admis à la première communion à l'âge de 12 à 14 ans, après y avoir été suffisamment instruits de tout ce qu'un chrétien doit connaître... » (Manuscrit Semeria II)

13 août 1840. Vers un juniorat à Lumières. « Lettre au p. Aubert. Lettre au p. Martin. Je consens que l'on essaie de prendre quelques étudiants puisque le noviciat ne s'alimente pas, mais je ne leur dissimule pas mon peu de confiance dans un moyen si long et si chanceux pour se recruter. Il ne m'est pas permis à mon âge de me flatter d'en voir les effets. » (EO 20, 220)

14 août 1840. « **Le p. Semeria m'a écrit** avant de recevoir ma lettre. Sa lettre est digne de sa belle âme. Il me rapporte que les Corses, reconnaissants de tout le bien que fait dans leur pays notre Congrégation soit au séminaire soit dans les missions, disent tout haut : « Sans l'évêque de Marseille, qu'est-ce que l'évêque Casanelli aurait pu faire ? » C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de nos Pères. » (*EO 20, 221*)

15 août 1840. A Lumières. « Il y a eu plus de 3000 pèlerins. Près de 2000 personnes ont fait la communion. Le p. Mille a prêché la veille à 10 h du soir au milieu de la grande nef. Une très belle croix illuminée en diverses couleurs était suspendue sur les fidèles. On aurait cru cette croix miraculeuse et extraordinaire. » (*Lagier*)

20 août 1840. « **Lettre du p. Aubert.** Il a vu Lumières en passant. La communauté y est bien. Il est arrivé au Laus. **Lettre du p. Ricard.** Il désire que j'aille à Lumières. Il me raconte deux miracles opérés par l'intercession de la Sainte Vierge sur deux aveugles qui ont instantanément recouvré la vue. L'une était aveugle par suite de la petite vérole. L'autre avait les cataractes, elles tombèrent à l'instant de l'invocation comme deux écailles. » (EO 20, 223)

23 août 1840. Vico. Pour les jeunes gens. « Pour obvier aux conséquences funestes qu'entraîne toujours l'ignorance de la religion, notre Père Deveronico a commencé le dimanche 23 août un catéchisme pour les garçons et les jeunes gens seulement. Il n'y en avait pas beaucoup cette première fois, mais nous espérons qu'à mesure que les pères et mères de familles connaîtront l'institution de ce nouveau catéchisme, ils se feront un devoir d'y envoyer leurs enfants. Ainsi notre Père Deveronico en

les attirant par ses paroles insinuantes et par le chant des cantiques pourra dans peu de temps opérer parmi les jeunes gens le même bien que notre p. Gibelli a opéré parmi les filles. Je dois ajouter que parmi les personnes qui depuis un an sont venues assister au catéchisme du p. Gibelli qui est en même temps leur confesseur, il y en a maintenant une trentaine qui régulièrement tous les mois au moins s'approchent des sacrements, chose inouïe dans ce pays. On me dit même que ces pauvres personnes ont eu d'abord à essuyer beaucoup de railleries de la part d'un grand nombre de leurs compatriotes qui étaient presque scandalisés de ce qu'elles s'approchaient si souvent de la sainte communion, tant avait prévalu l'usage de ne communier qu'à Pâques, même parmi les personnes les plus pieuses du pays. » (Manuscrit Semeria II)

27 août 1840. « Lettre du p. Bise, bien affligeante pour le fond et pour la forme. Sous le prétexte d'une perfection imaginaire, il murmure, il se plaint du ministère qui lui est confié, il menace de s'adresser au pape pour être envoyé dans les missions étrangères, etc. Quelle illusion! Un pauvre enfant qui ne peut pas se tirer de la plus simple instruction, prétendre voler de ses ailes dans les missions lointaines, et puis quelle dose de vertu pour affronter tous les dangers de ces pays brûlants! Bon Dieu, quelle misère! L'humilité, l'obéissance, la sainte indifférence, a-t-on jamais songé à les acquérir? Si on en possédait une ombre, on n'écrirait pas comme le p. Bise vient de m'écrire, bien loin de là, on ne se permettrait pas de le penser.

Lettre au p. Bise. Mélange de reproches et d'amitié en lui rappelant ses devoirs. Lettre au p. Courtès qui se plaint du p. Chauvet dans plusieurs de ses lettres et qui me demande le p. Françon.

Lettre au malheureux Gignoux en le dispensant de ses vœux. Il y a longtemps que nous aurions dû expulser cet homme. Mais nous serons toujours incorrigibles en fait de miséricorde. Je n'ai pas le courage de copier ma lettre. » (EO 20, 224-225)

Août-septembre 1840. De Guibert. Les retraites « sont un des besoins les plus urgents de ce pays. J'espère qu'à cette occasion beaucoup de prêtres qui ont abusé de la grâce, sans doute, mais qui n'ont pas abusé de la lumière, se convertiront. Nous nous mettrons, alors, en contact avec eux, et je crois qu'ils nous aimeront davantage, quand ils apprécieront nos intentions et nos vues. » (EO Guibert, 439)

8 septembre 1840. Mgr de Mazenod à Lumières. « Monseigneur se décida à prendre part au pèlerinage du 8 septembre à Lumières. Il y donna l'exemple du plus infatigable dévouement. Il était accompagné de deux évêques, l'un français, l'autre canadien. Il arriva à l'arrivée d'une nombreuse procession qui, d'après un vœu ancien, venait tous les 25 ans de Caumont à Notre-Dame des Lumières (20 km). Il présida la procession aux flambeaux qui se fit à la tombée de la nuit, prêcha au retour en langue provençale le sermon traditionnel, chanta la messe à minuit, prêcha de nouveau avant la communion qu'il distribua ensuite à 1500 personnes. Le Fondateur resta à N.-D. des Lumières jusqu'au dimanche 13 septembre. Il officia encore à la procession du samedi soir et emporta les plus heureuses impressions du spectacle dont il avait joui pendant toute la semaine. » (Rey II, p. 89)

« Vers trois heures de l'après-midi, cette procession arriva dans le plus bel ordre. Après la croix venaient environ 500 femmes ou filles, puis une centaine de filles vêtues de blanc, portant croix, bannière et la statue de la Sainte Vierge richement ornée. Venaient ensuite les Pénitents blancs au nombre de plus de cent dans les rangs et 42 qui entouraient la croix. Le recteur portait un magnifique ex-voto qui devait remplacer celui qui avait été apporté 25 ans auparavant, car cette procession des

Pénitents vient à N.-D. de Lumières tous les 25 ans. La procession arrivée dans l'église, M. le Curé de Caumont a béni le tableau ex-voto et le recteur l'a déposé sur l'autel de la Ste Vierge... » (Annales de N.-D. de Lumières)

« L'élève de prédilection du p. Françon, Henri Faraud, de Gigondas, invité à venir visiter son ancien maître, se rendit accompagné de sa mère à Notre-Dame de Lumière. Mgr de Mazenod présidait la fête et le pèlerinage ; il interrogea le jeune homme de 17 ans qui lui fut présenté par le p. Françon et, satisfait de ses réponses, il voulut en faire un de ses Oblats. Il le demanda à sa mère qui le lui donna et cette généreuse femme retourna seule à Gigondas. Son fils devenait le premier élève du juniorat qu'on établit à Notre-Dame de Lumière... » (Vie du p. Françon, pp. 61-63). Henri Faraud devint en 1863 vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

14 septembre 1840. « **Lettre du p. Bise,** toujours singulier dans sa manière d'exprimer ses désirs. Lettre du p. Honorat. Détails sur le concours de la Nativité à Lumières. » (*EO 20, 227*)

16 septembre 1840. Pour les domestiques de l'évêché. « J'ai commencé d'établir dans ma maison la lecture spirituelle à laquelle doivent assister tous mes domestiques. C'est principalement pour eux que je viens d'établir cette pratique. Jamais je n'avais pu réussir à leur faire une instruction le dimanche comme je me l'étais proposé. Les offices auxquels j'assiste habituellement m'en empêchaient. Par cette lecture je supplée à ce que je n'ai pas pu faire d'une autre manière. Mon neveu et ma nièce ont été les premiers lecteurs, c'est d'un bon exemple pour ceux qui pourront être chargés de la faire après eux. » (EO 20, 228)

16 septembre - 5 octobre 1840. Mission de Vico. « Depuis plusieurs années, on avait formé le projet de faire la mission à Vico. Les habitants semblaient la désirer et il paraissait même dans l'ordre que dès le commencement des missions, on donnât la préférence à ces chers voisins qui avaient vu avec bonheur leur couvent, prêt à tomber en ruine, reprendre tout à coup son ancienne splendeur. Mais notre Vénérable p. Albini, tout en comprenant la convenance de faire la mission à Vico n'avait jamais osé entreprendre cette œuvre qu'il croyait très difficile et pour laquelle il ne voyait pas assez de chances de succès.

En effet l'indifférence qui régnait dans une bonne partie des hommes par rapport à la religion, l'éloignement des sacrements dans lequel vivaient un plus grand nombre (ceux et celles qui faisaient leurs pâques se confessaient tous le mercredi saint au soir ou le jeudi saint au matin et communiaient ensuite à la messe de ce même jour; c'était une chose inouïe qu'on refusât ou qu'on différât l'absolution à quelqu'un qui s'approchait du saint Tribunal pour communier). Enfin les usures exorbitantes et cachées qui s'y commettaient ainsi que le goût des principaux habitants qui n'aimaient entendre que les discours bien travaillés et fleuris avaient presque effrayé notre vénéré Père qui cependant a témoigné en mourant le regret de n'avoir pas fait la mission à Vico. Or tous ces motifs existant toujours en 1840 étaient certainement plus que suffisants pour nous effrayer davantage nousmêmes qui avions encore peu d'expérience et moins encore de capacités.

Il est vrai, notre R.P. Guibert devait être notre chef et notre guide, et nous pouvions espérer qu'étant bien dirigés par ce chef habile et soutenus par son exemple et sa prudence, nos travaux ne seraient pas tout à fait infructueux. Toutefois nous désirions (le p. Gibelli, le p. Deveronico et moi) d'attendre encore quelque temps avant d'entreprendre la mission de Vico, c'est-à-dire après que nous aurions

donné quelques missions moins importantes... Mais il paraît que nos pensées ne venaient pas de Dieu... Enfin le seize au soir du mois de septembre nous commençons cette mission...

Mais nous n'avions pas fait la mission seulement pour prêcher. Il fallait aussi inviter les bons habitants de Vico, à la confession. C'était l'usage dans le pays que l'on attendait l'avant-dernier jour de la mission pour se confesser et communier ensuite le lendemain. La confession était donc regardée seulement comme une espèce de formalité qu'il fallait remplir avant de communier. Nous avons tâché de remédier à cet abus très funeste. Car comme le disent sagement nos règles, c'est par le sacrement de pénitence que l'on doit perfectionner l'œuvre de la conversion commencée par la grâce de la prédication. Aussi après ces missions dans lesquelles les confessions avaient été faites de manière si précipitée, on ne voyait guère de changement dans le pays...

Voilà pourquoi nous n'avons cessé de dire aux habitants de Vico que personne ne serait admis à la Table Sainte s'il ne s'était confessé au moins trois fois durant la mission... Les R.P. Guibert, Moreau et Bellon et M. Gaffary qui étaient désignés sous le nom de professeurs du Séminaire confessaient dans l'église du Couvent. Les PP. Semeria, Gibelli et Deveronico confessaient dans l'église de Vico. Les prêtres du pays n'ont pas eu beaucoup de pénitents. On aimait mieux attendre plusieurs jours pour pouvoir se confesser aux professeurs du Séminaire ou aux Pères Missionnaires.

Cependant tous les habitants de Vico (la population est de 1400 à 1500 âmes), hommes, femmes, riches et pauvres, magistrats, juges, avocats, gendarmes, voltigeurs, etc., se sont approchés du tribunal de pénitence, à l'exception cependant de 3 ou 4 de la dernière classe du peuple qui, dit-on, avaient leurs raisons particulières de redouter ce sacré tribunal... Ce n'est pas seulement en France que nos Pères rencontrent dans leurs missions de ces vieux pécheurs qui ou ne se sont jamais confessés ou ne s'en souviennent presque pas. On en trouve aussi malheureusement en Corse et nous en avons confessé un certain nombre de ce genre. Combien ne savaient pas s'il fallait pour se confesser se mettre à genoux ou s'asseoir ? Combien plus encore qui ignoraient les premières vérités de la foi ?...

Le succès a surpassé de beaucoup les espérances de tout le monde... A Vico maintenant les haines sont éteintes, les froideurs ont cessé et un grand nombre de restitutions ont été faites. Plusieurs ont renoncé aux sociétés secrètes... Le R.P. Guibert ayant fait un appel aux habitants de Vico pour les engager à reconstruire leur église qui n'est pas digne de porter ce nom, aussitôt une souscription a été ouverte... Le Seigneur s'est particulièrement servi de notre R.P. Guibert pour conduire son œuvre et si notre petite et sainte armée s'est assez bien conduite, c'est qu'elle était commandée par un chef habile, sage et prudent. Ce qui a pu également contribuer au succès de cette mission, c'est l'opinion que les habitants se sont formée de nous. Ils nous croient presque des saints, voilà pourquoi ils écoutaient avec une espèce de respect nos paroles. Ils nous voyaient d'ailleurs chaque jour venir matin et soir prendre nos repas au couvent sans que nous ayons voulu accepter la moindre chose dans la maison d'aucun d'entre eux. Cette conduite les a extrêmement édifiés et a fait peut-être plus d'effet sur quelques-uns que plusieurs de nos sermons... » (Manuscrit Semeria II)

Fin septembre 1840. De Guibert. La mission de Vico. « Nous sommes tous réunis au couvent depuis bientôt quinze jours, à l'exception de notre économe, qui est resté pour garder le séminaire et faire ses provisions pour la nouvelle année. Après avoir passé quelques jours dans le recueillement, nous avons ouvert la mission à Vico mercredi 16. Les entretiens se font ordinairement en italien et sont donnés par les PP. Semeria et Gibelli, et quelques-uns par le p. Moreau, qui s'est mis en état de

parler cette langue passablement devant les Corses. Je donne de temps en temps quelques instructions et des avis en français. La généralité de la population comprend assez notre langue. Le p. Semeria fait très bien. J'assiste à ses prédications, et je vous assure qu'on ne peut rien désirer de mieux. Il met dans tout ce qu'il dit de la clarté, de la suite, de la correction. Il parle avec beaucoup d'aplomb et captive constamment l'attention. Il n'a rien de cette éloquence puérile des rhéteurs, mais il est substantiel, va droit au but, comme font les missionnaires. Avec un peu d'exercice et quand le travail de la mémoire n'arrêtera plus l'élan de l'âme, il sera plus fort et plus véhément et il sera alors un missionnaire accompli. Sa voix est suffisante pour toutes les églises de la Corse, à l'exception de trois ou quatre grands vaisseaux où probablement il n'aura pas à parler de longtemps. Je ne pense pas qu'il soit possible de trouver un homme plus capable de remplacer ici le p. Albini, et la seule différence que je mets entre l'un et l'autre est que le premier avait été précédé d'une immense réputation, et que le p. Semeria devait l'acquérir. Mais sans y penser il sera à ce résultat dans deux ou trois ans. Indépendamment de ses vertus, il porte dans sa conduite habituelle et ses rapports avec le dehors une prudence et une sagesse peu communes, qualités indispensables dans la position qu'il occupe et dans un pays aussi difficile que celui-ci. Je vous dis toutes ces choses, mon bien-aimé Père, pour votre consolation, et soyez assuré que je n'exagère rien. Depuis que j'ai vu à l'œuvre cet excellent Père, je me suis soulagé d'un grand poids, et j'ai repris l'espoir de voir renaître les missions dans cette pauvre Corse.

Les ouvriers qui travaillent à la mission étant en nombre, nous avons eu la pensée d'y inviter les populations des villages voisins. Chaque jour leurs curés respectifs amènent une partie du troupeau. L'église, quoique assez vaste, est toujours pleine. Pas un des principaux du pays ne manque à l'exercice; les confessions sont commencées et tout annonce que Dieu bénira nos travaux. Nous sommes tous très heureux d'avoir retrouvé pour quelques jours un ministère qui nous a procuré autrefois de si grandes consolations, et nous avons pris la résolution d'évangéliser chaque année, pendant nos vacances, tout un canton simultanément, en réunissant toutes nos forces. » (EO Guibert, 440-441)

23 septembre 1840. Mgr de Mazenod à Notre-Dame de l'Osier, puis au Laus. Mgr de Mazenod avait participé à Vienne au sacre du nouvel évêque de Valence. « Ce déplacement l'avait trop rapproché de Notre-Dame de l'Osier pour qu'il ne visitât pas de nouveau cette maison qui prospérait sous l'habile direction du R.P. Guigues. Il y arriva le 23 septembre accompagné du R.P. Tempier et de M. l'abbé Dupuy qui avait si bien mérité le titre de Restaurateur du pèlerinage. Son séjour se prolongea jusqu'au 28. La veille de son départ, il eut la consolation de bénir la grande maison de retraite que les missionnaires avaient fait construire non loin de la chapelle de Notre-Dame de Bon Rencontre. » (Rey II, p.90)

« Au mois d'octobre, le Fondateur fit une courte apparition au Laus. Il constata avec joie que l'union des esprits et des cœurs, un moment compromise, donnait l'édifiant spectacle d'une communauté où l'harmonie était parfaite. La retraite annuelle acheva de raffermir, en tous, les sentiments d'une fraternité vraiment religieuse. » (Simonin, Missions 1902, p. 107)

Octobre 1840. De Guibert. « Le succès de la mission (de Vico) a été complet. Il n'est resté que trois ou quatre ivrognes qui ne se sont pas présentés. Parmi la bourgeoisie, il n'y a pas eu une seule exception. Outre le bien qui se trouve dans la conversion des âmes, cette mission a resserré d'une

manière indissoluble les liens qui existaient déjà entre le couvent et les habitants de la petite ville de Vico. » (EO Guibert, 442)

2 octobre 1840. A sa Maman. « Quoiqu'on ait dû vous donner de mes nouvelles, ma chère Mère, je ne veux pas différer davantage de vous écrire directement un tout petit mot. Je passe rapidement partout où je devrais m'arrêter davantage, mais je suis si pressé de retourner que je bâcle un peu la besogne. Ainsi me voici au Laus après avoir passé par L'Osier. Je vais partir pour Lumières où je ne demeurerai pas plus longtemps qu'ici, c'est-à-dire tout au plus trois jours. Je me propose de passer par Aix où je voudrais passer un ou deux jours, ce sera vraisemblablement le vendredi de la semaine prochaine, c'est-à-dire d'aujourd'hui en huit. Je logerai chez vous avec Tempier s'il y a de la place pour lui, autrement il ira coucher à la Mission. Adieu, chère Mère, je vous embrasse tendrement. »

2 octobre 1840. Conseil de maison du Calvaire. Le cuisinier. « On a passé à l'examen de la question : s'il fallait garder pour la cuisine un brave homme nommé Justin qui avait servi autrefois dans la maison en la même qualité. Ce cuisinier paraît un peu vieux, mais il a de bonnes qualités. D'ailleurs le Fr. Basile étant parti pour N.-D. de Lumières où il demeurera probablement, il nous faut nécessairement un homme pour la cuisine, tant il vaut prendre Justin dont nous sommes sûrs quant aux qualités essentielles et qui se contente du modeste gage de 15 ff par mois. Adopté unanimement. »

17 octobre 1840. Au p. Ancel, qui a demandé dispense de ses vœux. « De bonne foi, mon cher ami, comment voulez-vous qu'en conscience je vous accorde la dispense que vous me demandez sur des motifs aussi futiles que ceux que vous m'exposez. J'ai cru rêver en recevant vos lettres. Ne dirait-on pas que vous ignorez les premières notions de la théologie et que vous regardez comme une plaisanterie les engagements les plus sacrés qui puissent exister sur la terre? Lié par des vœux et par un serment, vous agissez indépendamment de ces redoutables obligations. Vous traitez de vos intérêts non seulement en dehors mais en opposition formelle avec l'obéissance que vous avez vouée et qui vous lie à vos supérieurs réguliers, et c'est après avoir conclu un marché illégitime, illégal, anticanonique que sans vous troubler vous me faites savoir que vous vous êtes donné une position de votre propre autorité hors de cette Congrégation que vous appelez mienne comme si elle n'était pas tout aussi vôtre que mienne, comme si vous n'aviez pas juré solennellement en la présence de N. S. Jésus-Christ de vivre et de mourir dans son sein. Je n'en reviens pas, mon cher ami, je ne saurais m'expliquer une pareille aberration; j'en appelle à votre raison, à votre bon sens, à votre cœur, à votre religion. Non, je ne puis pas en conscience vous accorder la dispense que vous me demandez sans aucun motif légitime.

Mais, hélas! vous vous êtes mis dans le cas d'être expulsé parce que, d'après les principes canoniques, ce que le démon vous a inspiré de faire, c'est-à-dire votre demeure hors de la Congrégation contrairement à l'obéissance, l'acceptation d'un poste sans l'autorisation de vos supérieurs, etc., sont choses équivalentes à l'apostasie. Qui se serait attendu à cela? Moi qui avais jeté les yeux sur vous pour vous confier prochainement la supériorité d'une des maisons de la Congrégation, moi qui vous estimais, qui vous aimais, je serais réduit à cette extrémité de vous voir appliquer par le Conseil la peine extrême que vous avez méritée, peine que saint Thomas assimile à l'excommunication. Que ne ferai-je pas pour détourner de vous ce malheur? Je n'ai point exposé votre fait au Conseil. Je ne lui soumettrai le cas qu'alors qu'il me *constera* que je ne puis pas compter sur votre retour. Pour agir avec cette douceur, je n'ai besoin que de consulter mon attachement pour vous, mais au besoin les Décrétales des papes m'autorisent à en agir ainsi. « Que les Supérieurs ne laissent rien sans le tenter

pour gagner les âmes de leurs frères tombées presque au plus profond du mal, avant de mettre en œuvre la solution très grave et extrême de l'expulsion. » Le mal est sans doute à son comble, puisque vous êtes en état de péché mortel et que vous passez outre avec une assurance effrayante. Au nom de Dieu, mon cher ami, rentrez en vous-même à ma voix qui est celle d'un père, d'un ami. Allez à Notre-Dame du Laus, abouchez-vous avec le supérieur à qui vous aviez donné votre confiance. Je lui donnerai tous les pouvoirs dont il aura besoin pour vous réintégrer. Après cela, si l'on juge qu'il soit opportun de vous accorder temporairement quelques permissions spéciales, nous tâcherons de tout combiner pour le mieux, mais encore une fois, au nom de Dieu, au nom de votre âme, ne persistez pas dans une voie qui vous perd et qui par cela même désole mon cœur et celui de tous ceux qui vous aiment. Adieu, je prie Dieu qu'il vous rende docile à ma voix, et je vous salue affectueusement. » (EO 9, 133-134)

23 octobre 1840. Retraite de communauté à Vico. « Ouverture de notre retraite annuelle. Il est juste qu'après avoir prêché aux autres et qu'avant de repartir pour d'autres missions, nous rentrions un peu en nous-mêmes et que renfermés dans le secret de notre maison, nous repassions dans l'ouverture de notre cœur les divers manquements dans lesquels nous avions pu tomber, pour nous purifier toujours davantage et nous rendre plus dignes d'exercer avec fruit le redoutable ministère qui nous est confié... Nous sentions les besoins où nous nous trouvions tous, surtout dans les commencements de notre mission en Corse, de communiquer avec Dieu, d'entendre sa voix et de nous former d'une manière particulière et généreuse à la pratique de toutes les vertus. C'est dans cet esprit que nous avons tous commencé notre retraite... » (Manuscrit Semeria II)

25 octobre 1840. Sur des apostasies. « Je voudrais n'être plus dans le cas d'enregistrer de nouvelles apostasies. Celles de Gignoux et de Pélissier ont des caractères qui leur sont propres. C'est à faire horreur. En voici une autre, inattendue, inexplicable. C'est Ancel, homme de 50 ans à ce que je crois, qui après un noviciat d'un an fit il y a deux ans son oblation et fut placé au grand séminaire de Corse à sa grande satisfaction. Voilà qu'il m'écrit du Montgenèvre où sans mot dire il a accepté d'être aumônier royal. En m'apprenant cette équipée le plus naturellement du monde, il me demande, sans autre forme de procès, la dispense de ses vœux. Sur quoi s'appuie sa demande ? Sur ce qu'il ne lui est pas possible de supporter que des hommes plus jeunes que lui aient le pas sur lui, comme si ce point de règle ne lui avait pas été connu. Que répondre à une pareille démence ? J'ai eu pitié de cette pauvre tête et je lui ai écrit une lettre toute paternelle pour l'exhorter à rentrer dans son devoir.

Ma lettre a fait quelque impression sur lui à en juger par la réponse qu'il y a faite, mais il n'en persiste pas moins dans sa demande, se résignant même à l'expulsion que je lui faisais envisager comme le seul moyen de rompre ses liens. C'est à faire pitié. Je lui écris de nouveau pour lui proposer de l'autoriser à vivre hors des maisons de la Congrégation à certaines conditions que je lui exprime.

Les lettres que je reçois d'Aix sont vraiment désolantes. Elles ne me confirment que trop tout le mal qu'a toujours fait dans cette maison la triste direction du supérieur local. Tous les sujets qui ont passé par là jettent les hauts cris et ce n'est pas sans raison. Le dernier arrivé, le p. P. (Perron ?), entre dans des détails pitoyables qui prouvent son bon esprit et sa sagesse. Voyez ses lettres... Dans la première, il me dénonçait le mal sans en avoir encore découvert la source ; dans la seconde il a mis le doigt dessus. » (EO 20, 231-232)

31 octobre 1840. A Tempier, distrait. « Il est permis d'être distrait, mon cher Tempier, mais oublier que c'est aujourd'hui samedi, jour ordinaire de confession ; plus, que c'est la veille de notre grande cérémonie qui doit naturellement être précédée de la confession ; *tertio*, qu'hier soir, voyant qu'il était tard, je vous dis que nous renverrions à ce matin 7 heures, et il en est 8 du soir. Tous ces griefs réunis me décident à vous condamner sans pitié à faire le pèlerinage de l'évêché encore ce soir. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et divine garde et surtout qu'il vous donne un peu plus de mémoire. » (*EO 9, 135*)

1er **novembre 1840 (dimanche).** « **La rénovation des vœux** a eu lieu dans la chapelle intérieure du Calvaire. R.P. Tempier a dit la sainte messe à 6 h précises. Mgr a présidé la cérémonie. » (*Lagier*)

1er **novembre 1840. Mission de Venasque.** « Le 1^{er} novembre, le p. Françon partit avec le p. Ricard et le p. Rouvière pour aller prêcher la mission à Venasque... Le p. Ricard, qui en avait présidé l'ouverture, fut obligé de se rendre à Marseille, auprès de son frère mourant. Le p. Honorat vint le remplacer... » (*Vie du p. Françon, p. 65*)

6 novembre 1840. Conseil de maison du Calvaire. « Le Conseil s'est occupé des dispositions à prendre pour la fête et octave de N. D. de Bon Secours. » Vu l'absence des pp. Telmon et Bernard, en mission à St-Marcel, « le RP. Rolleri a été désigné pour faire la police dans l'église, et les matins présider à la sacristie. Le RP. Allard fera politesse le matin aux prêtres de la ville qui viennent dire la messe et s'arrêtent pour déjeuner. Le soir il se tiendra au sanctuaire. »

12 novembre 1840. A Ancel. « Pourquoi, mon cher ami, vous obstinez-vous à désavouer un titre qui vous appartient encore et auquel vous n'avez pu renoncer de vous-même sans une énorme prévarication? Croyez, mon toujours cher ami, que votre conduite dans cette circonstance m'a atterré et désolé tout à la fois. Je ne puis pas dans une lettre vous ramener aux principes que vous avez si étrangement méconnus. Que pourrais-je d'ailleurs vous dire que vous ne sachiez tout aussi bien que moi? Et c'est malgré cette connaissance que vous êtes aveuglé au point de vous rendre si coupable?

Que fallait-il pour vous maintenir dans votre devoir? Vous ouvrir à moi lors de votre passage à Marseille au lieu de... Mais je ne veux rien dire qui, en vous rappelant vos torts, puisse vous contrister. Je me serais fait fort dans une conversation franche et consciencieuse de vous mettre le cœur en paix sur ce qui vous offusquait davantage. Encore aujourd'hui je serais dans la disposition d'entrer en matière sur toutes ces choses verbalement, en tête-à-tête avec vous, mais il n'est rien que je ne fisse pour éviter une extrémité qui, après tout, ne saurait rassurer votre conscience, parce que, comme je vous l'ai déjà écrit, je ne puis pas vous dispenser pour les motifs que vous alléguez, et que vous êtes tenu sous peine de péché mortel d'éviter tout ce qui pourrait vous mettre dans le cas d'être expulsé. Pèche mortellement celui qui ne met pas le plus grand soin à éviter les défauts pour lesquels il prévoit être renvoyé. Mais je ne pousse pas plus loin le raisonnement, parce que je me suis dit de ne pas invoquer les principes qui vous constituent évidemment dans un état si déplorable.

Voici, en attendant que vous puissiez vous aboucher avec moi, ce que le Saint-Esprit m'inspire pour votre bien. Je pense que vous y reconnaîtrez la vraie charité qui m'anime pour vous et les sentiments d'une affection que vous vous reprocherez sans doute de n'avoir pas assez appréciée. Passant condamnation sur tout ce qu'il y a de contraire aux saints canons dans votre conduite, et voulant vous fournir le moyen de rentrer en grâce avec Dieu, que vous avez si grièvement offensé par votre

infidélité aux vœux et au serment que vous aviez faits, je donnerai les pouvoirs nécessaires pour vous réconcilier au confesseur que vous choisirez, à condition que, repentant de votre faute trop longtemps prolongée, vous vous mettrez sincèrement dans la disposition de vous soumettre, comme il est de votre devoir indispensable de le faire, à la décision que je serai dans le cas de prendre par rapport à vous. Il faudrait que l'acquiescement de votre volonté fût en quelque sorte antérieur et indépendant de la connaissance que je vais vous en donner, parce que c'est une obligation rigoureuse pour vous, qui ne saurait être conditionnelle, et aussi parce que, dans les affaires de conscience, il faut agir de bonne foi avec Dieu et avec ceux qui le représentent ici-bas.

Voici donc cette décision que je ne prends, Dieu le sait, que pour votre bien, sans vous retrancher du corps auquel vous appartenez et auquel vous tenez par des liens plus indissolubles que vous n'avez voulu le penser. Je vous autoriserai jusqu'à nouvel ordre d'occuper le poste où vous êtes, cette autorisation sauvera le vœu d'obéissance et le serment de persévérance ; pour rendre hommage au vœu de pauvreté vous userez avec une grande modération du revenu de votre place et des autres revenus que vous pourrez avoir. Et vous donnerez le surplus du simple nécessaire que vous attribuerez soit aux pauvres, soit à l'Eglise.

Vous m'écrirez enfin au moins deux fois par an pour me rendre un compte filial de votre conduite et si, dans l'intervalle, vous trouviez une occasion favorable pour venir vous aboucher avec moi, je vous conseillerais d'en profiter, car après la concession que je viens de vous faire, indépendamment des sentiments que vous deviez ne pas ignorer de trouver en moi, je ne pense pas que vous puissiez me redouter beaucoup.

Je finis ici cette lettre qui doit vous donner la mesure du bien que je vous veux, mais qui ne saura vous faire comprendre le mal que vous me faites. Au nom du bon Dieu, saisissez-vous au moins à la planche que je vous offre dans votre désolant naufrage. Il y va de votre salut. Adieu, mon cher ami, je prie le Seigneur qu'il vous éclaire et qu'il vous conduise par Sa grâce jusque dans les bras de celui qui les tend vers vous et qui vous embrasse. » (EO 9, 135-137)

12 novembre 1840. A Vincens. Un prêtre pour le noviciat. « Vous savez, mon cher p. Vincens, que tout ce que nous demandons à Dieu, c'est de nous envoyer des prêtres selon son cœur qui, saintement épris du bonheur de vivre conformément aux conseils de notre divin Maître, veuillent marcher sur les traces des Apôtres et des disciples favorisés qui surent les imiter. Celui dont vous parlez dans votre lettre au p. Tempier paraît être de cette trempe. L'éloge que vous faites de lui le place tout à fait dans cette catégorie. Je ne puis donc que bénir le Seigneur de l'inspiration qu'il lui donne de vouloir s'agréger à une société d'ouvriers évangéliques dont le nombre est insuffisant pour recueillir l'immense moisson que le Père de famille la charge de moissonner. Melchior Burfin ayant les qualités propres pour remplir ce grand ministère, et son bon caractère devant d'ailleurs le faire chérir dans nos communautés où l'on s'aime comme des frères, je n'hésite pas à consentir que vous lui donniez une chambre où il puisse faire du feu, puisque ce ménagement est nécessaire à sa santé qui nous devient précieuse dès l'instant qu'il fait partie de la famille.

Je persiste dans la volonté de laisser faire à Notre-Dame de l'Osier le noviciat aux sujets que le diocèse de Grenoble vous fournira. Quand le bon Dieu vous en enverra, vous me le ferez savoir afin que j'avise à ce qu'il faudra faire à ce sujet. Adieu, mon très cher p. Vincens, les moments que j'ai

passés avec vous et vos confrères ont été trop courts. Je vous embrasse affectueusement. » (EO 9, 137-138)

12 novembre 1840. De Telmon, sur la mission de St-Marcel. « J'ai voulu attendre d'avoir fini la visite du pays pour pouvoir vous dire quelque chose de plus précis sur ce que nous pouvons augurer de l'œuvre que vous nous avez confiée. Nous avons terminé aujourd'hui dans l'après-dîner et, à quelques exceptions près, nous devons dire que nous avons été accueillis partout avec les démonstrations du respect et de l'affection. Dans toutes les maisons, on nous offrait, on nous pressait avec instance d'accepter un rafraîchissement préparé d'avance pour notre arrivée. Il est vrai que l'usage de l'ancien curé avait fait de cette civilité une espèce de devoir auquel on ne manquait point sans qu'il en fît la remarque. Ce brave homme a laissé des regrets universels et la réputation la plus honorable, et ces sentiments ont été si unanimes, ont paru si sincères, que nous les avons en quelque sorte partagés et que nous avons dû surtout dire à ces braves gens que nous appréciions plus qu'eux encore ce qu'il y avait de vraiment estimable dans leur défunt curé.

Nous sommes aussi bien que possible avec MM. les fabriciens, ce sont les hommes les plus recommandables de la paroisse. Nous les avons rassurés sur les craintes que leur avait causées l'annonce de la mission, mais il faudra que nous tenions nos promesses et que nous ne démentions pas les paroles de désintéressement que nous avons fait entendre ; autrement nous perdrions leur estime et nous empêcherions ou ruinerions le bien que nous pourrions faire. La fabrique ne sera pas en mesure de faire aucune offre ; mais pût-elle le faire, il serait de rigoureuse convenance que nous refusassions. Je suis persuadé que vous voulez qu'il en soit ainsi : toutes les âmes vous sont chères, mais celles de vos ouailles plus que les autres et, en face des considérations surnaturelles, tous les intérêts temporels s'effacent pour vous.

Nous avons été faire visite hier au soir à une société philharmonique composée de 30 jeunes hommes. Ils nous ont accueillis par le chant d'un morceau préparé *ad hoc*, et nous espérons qu'ils se rendront à notre invitation de venir chanter les cantiques à la mission.

C'est une terrible chose qu'une mission. Si pour remplir tout ce que ce mot signifie, il suffisait d'écouter des sermons et de chanter des cantiques, le succès ne serait guère douteux, ici surtout. Mais il faut se confesser et changer de conduite : voilà ce que tout le monde sait, avant même qu'on l'ait dit, ce que presque tout le monde redoute, avant que la grâce de Dieu ait touché les cœurs. Nous commençons ce soir les confessions, puisque nous voilà à la fin du quatrième jour ; mais jusqu'à la semaine prochaine, nous attendons peu des hommes. Les pluies ont retardé les travaux, il faut encore quelques jours pour les achever. Jusque-là, ils ne viendront guère le soir et beaucoup trouvent plus simple de se coucher que de venir se reposer à l'église.

Nous en aurons même un certain nombre qui ne pourront profiter que peu des instructions, ce sont les charretiers, les ouvriers des moulins et les scieurs de marbre; et ce ne sont pas ceux qui en ont le moins besoin. Cependant, chaque soir, le nombre des auditeurs va croissant, et il y aurait bien du mal si nous ne finissions pas par avoir notre monde au complet ordinaire. Il nous vient beaucoup de monde des pays voisins. M. le curé des Caillols vient tous les soirs. M. le curé de La Pomme vient matin et soir; nous le retiendrons la semaine prochaine et nous l'annoncerons pour les confessions, parce que M. Henrion nous a dit que les paroissiens de St-Marcel l'estiment beaucoup et ont en lui une particulière confiance. » (dans Gaben, Calvaire I, pp. 385-386)

16 novembre 1840. De Telmon. « Il faudrait bien que les choses allassent mal ou pour mieux dire il faudrait bien qu'elles cessassent d'aller bien, pour que nous ne puissions finir notre mission dans les quatre semaines. Le plan convenu fixait ce temps et votre intention, marquée de nouveau dans votre lettre, sera un motif de plus pour nous de presser la besogne, en déployant un zèle encore plus actif. Tout va bien jusqu'ici et nous ne prévoyons pas d'obstacle trop fort au succès de notre œuvre. Les femmes viennent en foule et les hommes ont commencé. Ceux-ci viennent plus lentement, c'est l'usage ; ils comptent d'ailleurs sur une semaine de plus, mais nous savons par les femmes qu'ils nous estiment, qu'ils nous aiment et nous écoutent volontiers, à part un certain nombre de jeunes gens à mauvaise tête, la généralité se remue et se dispose à marcher.

Nous suivons par les rapports des femmes le mouvement des esprits, et nous voyons avec consolation chaque jour un progrès sensible vers le bien. Tels, qui s'étaient cachés le jour de notre visite et se fâchaient les jours passés quand on leur parlait de la mission, maintenant laissent apercevoir, avant même de s'être confessés, un changement réel dans leur conduite. Le médecin a été le premier à se confesser; il en vient tous les jours quelques-uns. Les femmes apprécient justement la grâce de la mission; elles en témoignent vivement leur reconnaissance pour Dieu. Sur avis donné que les circonstances actuelles étaient très propres à réparer tous les défauts des confessions passées et mettre la conscience *in tuto*, elles demandent toutes de faire une confession générale, quelque pénible qu'elle puisse être pour un grand nombre.

Nous avons remplacé la procession de pénitence dimanche passé par la conférence sur la confession. Il nous a paru que cette cérémonie n'était pas nécessaire, vu le caractère et la disposition du pays. Il eût été assez difficile d'ailleurs de faire une procession dans l'unique, étroite et bourbeuse rue du village, et passer sur la grande route à travers voitures et charrettes n'eût pas été le plus heureux. Il fallait, de plus, être sûr de nos hommes, et je doute qu'ils eussent voulu nous suivre : le respect humain eût probablement arrêté la presque totalité. Nous ferons pourtant toutes les autres cérémonies et par conséquent la procession du Saint Sacrement. La communion des femmes aura lieu le dimanche 29 et celle des hommes le dimanche suivant 6 décembre. Veuillez nous dire si nous pouvons annoncer que cette dernière communion sera donnée par vous.

Je regrette bien d'avoir une mémoire aussi peu solide que la mienne et de ne pouvoir me rappeler des traits assez nombreux et des plus intéressants, du zèle et de la bonne volonté des gens de St-Marcel. Nous trouvons de l'admirable. » (dans Gaben, Calvaire I, pp. 386-387)

19 novembre 1840. A Semeria. « Vous ne pouviez, mon cher p. Semeria, me donner des détails plus intéressants que ceux contenus dans votre lettre du 2. Vous avez donc préludé par une bonne retraite aux exercices des saintes missions qui devaient suivre immédiatement ; je ne doute pas que le bon Dieu ne bénisse vos travaux, après que vous vous êtes ainsi retrempés dans ce feu sacré qui éclaire et qui purifie. Vous avez en particulier été très content des dispositions du p. Deveronico, quel plaisir vous me faites! Il est donc vrai que le mal n'était pas sans remède et qu'il a suffi à ce cher Père de sortir de l'atmosphère d'Aix pour se remettre sur pied et marcher du même pas que les plus fervents de ses frères. Dites-lui bien le bonheur que j'en éprouve. Il y sera sensible, maintenant que son cœur s'est remis à sa place. Je félicite aussi le p. Gibelli des grâces qu'il a reçues pendant votre retraite et je jouis de la satisfaction qu'il éprouve en se voyant maintenant au centre d'une communauté, laquelle, quoique peu nombreuse, présente néanmoins tout ce qu'il faut pour vivre heureux. Je me transporte en

esprit au milieu de vous et je goûte quelques moments de consolation en compensation des immenses chagrins que j'éprouve d'autre part. Soyez béni, vous, mon cher p. Semeria, et vous, mon bien cher p. Gibelli. Non jamais ni l'un ni l'autre n'avez contristé le cœur de votre père. Que ce témoignage soit une première récompense de votre bonne conduite et un titre de plus à celle que vous attendez du souverain distributeur des grâces, du juge équitable qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Je ne puis qu'approuver ce que vous avez fait pendant la retraite. Seulement je pense que vous auriez pu exposer le Saint Sacrement, quoique vous vous trouvassiez en si petit nombre, pourquoi seriez-vous privé d'une faveur dont vos autres frères jouissent ? Il faut suivre à la lettre la prescription du Chapitre par rapport à l'obéissance du jour. C'est toujours un acte imposant de régularité de se présenter devant le supérieur, disposés à recevoir l'obéissance. On doit se présenter chez lui le bonnet carré à la main et, s'il n'a rien à prescrire, il se découvre lui-même et salue la communauté qui se retire respectueusement et en silence.

Je ne me souviens pas si je vous ai donné la faculté de bénir les chapelets, croix et médailles, il me semble que vous me l'aviez demandée. Je vous l'accorde pour vous et vos deux confrères ; deux mille pour le restant de l'année et 3000 pour l'année prochaine. Je pense qu'il vous faut bien cela à cause de vos missions. Le fr. Luigi, votre futur collaborateur, est toujours un vrai bijou. Je le ferai diacre à l'ordination de Noël. Est-ce que vous n'en rencontreriez plus de sa trempe dans le pays que vous évangélisez ? Adressez-vous à notre saint Morandini pour qu'il nous en choisisse quelqu'un du ciel. Faites donc faire aussi quelque miracle à notre bienheureux Albini. A quoi bon les images que nous vous avons envoyées ? Ne vous endormez pas là-dessus. Adieu, chers enfants, je vous presse contre mon cœur, vous embrasse et vous bénis. » (EO 9, 138-140)

20 novembre1840. De Telmon. « Notre mission va bien. Toutes les femmes à peu près sont venues. A l'exception de sept ou huit hommes, elles forment tout l'auditoire de l'exercice du matin et elles n'y manquent guère. Mercredi soir, nous avons réuni les hommes seuls ; ils avaient répondu à notre appel et l'église a été pleine ; mais ils ne se pressent pas trop pour les confessions. Nous espérons qu'ils viendront, et les bonnes dispositions de ceux qui se sont déjà présentés nous font croire que cette démarche, pour être un peu retardée, n'en sera que plus réfléchie et plus efficace.

M. le Curé et MM. les Fabriciens ont décidé que nous planterions une croix avec un Christ; la commission en a été donnée au sculpteur d'Avignon. Dieu veuille que l'inondation n'ait pas emporté sculpteur, atelier, bois et outils. Le lieu choisi pour cette croix est le côté de la chapelle de la Ste Vierge faisant face au pays; il est assez élevé pour qu'on le voie de Marseille, St-Barnabé, St-Julien, Allauch, les Camoins, St-Menet, etc. et l'éloignement des habitants n'est pas tel qu'on ne puisse y aller très facilement en dix minutes. Nous voudrions même établir le chemin de la Croix le long de la voie qui y conduit, et qui se prêterait fort bien pour cette dévotion, par la facilité du parcours, sa solitude à travers champs et oliviers et l'usage qu'ont les gens de St-Marcel de monter fréquemment par là à la chapelle de la Ste Vierge qu'ils révèrent beaucoup. Nous fîmes ainsi à Alleins l'an passé. Avec la grande croix nous en avons béni 13 plus petites; elles marchaient en avant de la grande; et à mesure que nous montions, nous les placions dans les pierres préparées pour cela, et nous disons le Pater, etc., sans que la marche de la procession fût interrompue. Vous voudrez bien donner votre avis. » (dans Gaben Calvaire I, p. 388)

22 novembre 1840. « Plantation de la croix à la suite de la mission donnée par nos Pères à St-Marcel (banlieue de Marseille). La bonne tenue des hommes auxquels j'ai distribué la sainte communion m'a prouvé combien ils ont profité des saints exercices. Le temps a été superbe et l'affluence très considérable. Les paroisses circonvoisines, à l'exception de St-Loup, avaient constamment fourni bon nombre d'auditeurs aux instructions. Ils ont profité de la grâce de la mission pour se réconcilier avec Dieu, et ils ont augmenté le nombre des communiants ce matin. Il est impossible de voir régner plus d'ordre et de tranquillité à la cérémonie de la plantation de la croix. Le silence était si parfait dans la prairie où j'ai béni solennellement la croix, que l'on entendait de partout toutes les paroles de la bénédiction. Les adieux de la population aux missionnaires ont été des plus touchants. » (EO 20, 235)

Fin novembre 1840. Mission de Visan. « De Venasque, les Pères missionnaires se rendirent à Visan. Il leur fallut passer deux rivières, l'Ouvèze et l'Aigues, qui n'avaient pas de pont. Elles étaient tellement débordées, à la suite des grandes pluies, que les missionnaires eurent bien de la peine et s'exposèrent à un réel danger, en les traversant sur un modeste véhicule. — Le cheval et la voiture ont disparu à Aigues. Un moment tous étaient dans l'eau. — A cause de cette pénible traversée et du mauvais état des chemins, ils arrivèrent fort tard à Visan... Les habitants de Visan furent heureux de voir leur ancien vicaire (Françon) arriver avec les pp. Honorat, Ricard et Rouvière... » (Françon p. 66, avec une précision apportée par les Annales)

2 décembre 1840. A Courtès. Le programme des missions. « Ce n'est jamais sans peine, mon cher Courtès, que l'on peut parvenir à combiner quelque arrangement au milieu de tant de difficultés qui surgissent de toutes parts, dès l'instant qu'on met la main à l'œuvre. La mission de St-Marcel est sur le point de finir. Je vais dimanche en faire la clôture. Les deux que l'on fait à Digne vont se terminer aussi, mais c'est pour en commencer une troisième tout de suite à Malijai, qui sera suivie de celle qui est promise à St-André dans le diocèse de Gap. Le p. Telmon ira donner une retraite au Revest-du-Bion avec le p. Chauvet. Le p. Bernard quelques jours plus tard donnera la mission de Vernègues avec le p. Perron s'il est possible. La retraite du Revest commencera le 15 de ce mois. La mission de Vernègues a été fixée avec le curé pour le 28 à cause de certaines circonstances locales. Dans l'intervalle, tu as envoyé le p. Bise à Rognes et il paraît que tu eusses été toi-même à La Fare. On ne pourra donner d'autres missions dans le diocèse de Fréjus que celle d'Aups, parce qu'on ne peut se dispenser de donner les retraites de Cotignac et d'Istres.

Les missionnaires qui devront donner la mission d'Aups seront les pp. Courtès, Aubert, Telmon et Chauvet. Il n'y a guère que toi qui puisses donner la retraite à Cotignac. Le p. Bernard est engagé pour une grande retraite à Allauch. Le p. Telmon ira à Istres. A la suite de cette campagne, je ferai mon possible pour former une maison à Aix. J'y trouve des difficultés difficiles à surmonter. Je ferme ma lettre ici, autrement elle ne partirait pas. » (EO 9, 140)

2 décembre 1840. De Telmon. « Nous voilà à la fin de notre mission et je puis vous annoncer que par la grâce de Dieu, en terminant nos travaux, nous recueillerons les fruits les plus consolants du ministère que vous nous avez confié. Nous avons fait dimanche passé la communion générale des femmes, elle a été complète. Nous avons tout sujet d'espérer que la communion des hommes sera à peu près aussi nombreuse. Leurs dispositions sont bien bonnes ; dans une grande partie, elles sont excellentes. Ils voient arriver avec chagrin la fin de leur mission, ils ne peuvent se faire à l'idée que nous les laissions si tôt et qu'ils aillent se trouver seuls et sans exercices la semaine prochaine...

La mission du Tholonet ne devant pas avoir lieu, ni celle de Flayosc, que ferons-nous, le p. Chauvet et moi, depuis le 17 janvier jusqu'au carême ? » (dans Gaben, Calvaire I, pp. 388-389)

9 décembre 1840. Dégoût pour le Journal. « Le dégoût pour continuer ce Journal me domine toujours. Je ne puis me résoudre à le continuer qu'en me faisant une violence extrême. Il faudrait que j'eusse le temps d'ajouter quelques réflexions aux événements de la journée et ce temps, je ne puis pas me le procurer. Je verrais un avantage à analyser mes lettres ainsi que celles qui me parviennent, mais il me faudrait pour cela un secrétaire, et c'est précisément ce qui me manque. » (EO 20, 235-236)

12 décembre 1840. « Lettre au p. Bermond pour lui recommander de se ménager, le dispenser du jeûne, etc. Il m'avait écrit une lettre des plus plaisantes, les premières pages m'avaient fait pouffer de rire, mais quand vers la fin j'ai lu que son irritation de poitrine l'avait repris, je suis redevenu sérieux et inquiet.

Lettre du p. Guibert. Il repousse avec force les inculpations que M. Ancel voudrait faire peser sur sa communauté. Il me dévoile que cette pauvre tête enfantait quelquefois des propositions hérétiques qu'on avait toutes les peines du monde à lui faire reconnaître. Il le trouve bien placé dans les frimas du Montgenèvre.

Lettre du p. Mille. Il n'en est pas de la mission de Malijai comme celle du Brusquet. Ses confrères sont découragés ; on ne vient pas entendre leurs instructions, sans doute pour échapper à l'influence de la grâce. Le bon Dieu permet cette épreuve pour tenir les ministres de la miséricorde dans l'humilité. Cela a son bon côté et puis la justice de Dieu s'exerce sur un peuple rebelle. S'ils persistent dans leur endurcissement l'apparition des missionnaires, des envoyés de Dieu parmi eux sera pour ce peuple obstiné la promulgation de leur sentence de mort prononcée par Dieu contre lui. » (EO 20, 236)

13 décembre 1840. A Mille en mission à Malijai. « Je partage, mes chers amis, la peine que vous fait éprouver l'indifférence du peuple que vous évangélisez, mais je n'approuve pas le découragement dans lequel je comprends que vous êtes tombés, accoutumés à être les instruments de la miséricorde de Dieu. Vous avez perdu de vue que vous pouvez quelquefois, comme le Maître qui vous a envoyés, être les témoins de sa justice. Grâces au Seigneur, ce cas est rare, mais il entre dans l'ordre de votre ministère. Il ne doit donc point vous étonner. Ainsi, bien loin de vous arrêter à la pensée de vous retirer comme si vous aviez été vaincus, il est essentiel que vous demeuriez pour accomplir votre œuvre, qui est peut-être cette fois une sentence de réprobation qui ne peut être promulguée qu'à la suite du cours ordinaire de vos exercices, et alors même que vous aurez été les ambassadeurs de Dieu qui aurez fidèlement rempli votre mission. Le découragement est une faiblesse. Si vous l'analysiez bien, vous trouveriez qu'il est produit par l'amour-propre. Le Seigneur, en vous donnant la sublime mission de semer, de planter et d'arroser, s'est réservé d'accorder quand il lui plaît et comme il lui plaît l'accroissement et la maturité. Faites donc ce que vous êtes chargés de faire et laissez à Dieu ce qui ne peut appartenir qu'à lui. Tout au plus attirez son action miséricordieuse par vos instantes prières et détournez-le de s'arrêter à sa justice.

Je vous en prie, soutenez la dignité de votre ministère en ne vous permettant aucune plainte. Soyez sobres surtout de réflexions en présence de M. le Curé. Je ne saurais assez recommander toujours et partout la retenue à l'égard de ces Messieurs. On a fait ailleurs de grandes et irrémédiables fautes dans

ce genre. Adieu mes chers amis, j'unis mes faibles prières aux vôtres et je vous salue tous affectueusement. » (EO 9, 141)

Fin 1840. De Guibert. Eloge des Pères de Vico. « Les habitants de Vico s'obstinent à n'avoir confiance qu'en moi pour être leur trésorier. C'est une condescendance que j'ai cru leur devoir en récompense de leur piété et de leurs bonnes dispositions en faveur du couvent...

Les Pères de Vico, en attendant d'aller en mission, font un bien infini dans les pays qui environnent ce couvent, et dont les habitants viennent profiter de leur ministère. Ils renouvellent cette province entièrement. La mission de Vico a donné le branle, et ce mouvement se continue dans tous les villages voisins, et certains jours l'église du couvent, qui est assez vaste, ne suffit pas pour contenir la foule. Autrefois on accourait aussi dans ce lieu de dévotion, mais ce n'était qu'une promenade, et des réunions sans but, quelquefois même dangereuses. Aujourd'hui on se confesse et l'on communie quand on en est trouvé digne. Dès que les travaux pressants de la campagne auront cessé, ces bons Pères commenceront leurs courses apostoliques. Je ne puis que confirmer tout le bien que je vous ai dit d'eux, et je ne saurais trop remercier Dieu, qui vous a inspiré d'organiser cette maison avec les éléments qui la composent aujourd'hui. » (EO Guibert, 442)

Fin 1840, Lumières, jardin et cuisine. « Dans le courant de cette année 1840, les RR. PP. Oblats ont fait plusieurs réparations importantes et surtout au jardin. Il a été entièrement défriché, une partie a été mise en pré et le reste est réservé pour jardin. Plusieurs murailles en pierres sèches ont été élevées pour soutenir la terre et former des plates-bandes. Le jardinier a fait lui-même ces murailles et d'une manière très solide.

Jusqu'à la fin de 1840, une femme faisait la cuisine, mais à dater de cette époque, le Supérieur général nous envoya un Frère cuisinier. On dut regretter la cuisinière, car les Frères n'ont jamais cette patience et ce dévouement si nécessaires pour s'acquitter bien de cette charge, surtout avec économie. Le premier cuisinier était de ce nombre, il ne s'occupait presque pas de sa cuisine. A dix heures du matin, il pensait à allumer son feu pour faire son dîner. Il faut observer qu'à cette époque on n'allumait jamais de feu pour préparer le déjeuner. Les RR. PP. Oblats déjeunaient avec un morceau de pain... » (Annales de Lumières)

1er janvier 1841. Mission de Védène. Début difficile, puis succès. « Le premier janvier, les RR. PP. Honorat, Ricard, Françon, Rouvière et Aubert sont allés prêcher la mission à Védène. Cette mission présentait bien des difficultés. La population n'était pas religieuse, bien s'en faut. La dissipation était la vie des jeunes gens et jeunes filles. Le premier et second dimanche de la mission, on a dansé toute la soirée, même pendant les vêpres. Tout le monde travaillait dans les fabriques, les hommes dans les fabriques de garance, de papier ou dans les forges, les filles dans les fabriques de soie. Les hommes travaillaient le dimanche et ceux qui ne travaillaient pas n'allaient guère mieux aux offices. La première semaine fut à peu près perdue. Les exercices ne furent pas du tout suivis, mais tout à coup, on s'y mit tout de bon. Les missionnaires firent la visite à toutes les familles, aux ateliers et aux fabriques. Cette visite attira tout le monde à l'église. Et aussi les conférences en langue provençale. Les RR. PP. Honorat et Françon ont fait les conférences; au moins la moitié de la mission a été en conférences. Les gens y couraient avec passion et ils n'étaient jamais ennuyés d'entendre. Ces conférences duraient au moins deux heures; pour venir les entendre, les ateliers et toutes les fabriques étaient abandonnés. Puis les grandes cérémonies que le R.P. Honorat n'omettait jamais attiraient

également. Et cette mission qui s'annonçait si mal dès le commencement réussit très bien... Tout le monde voulut être à la communion générale et il en manqua bien peu ;... » (Annales de Lumières)

6 janvier 1841. A Mille. Quelle attitude maintenir? « Il n'est pas douteux que les ennemis ont dû entretenir une correspondance suivie avec Monseigneur. Attendez-vous à le voir arriver rempli de préventions contre vous. Qu'y faire? Vous mettrez de votre côté dignité, franchise, modération. Le bon Dieu fera le reste. Mais que penser de la conduite du clergé en cette rencontre? Ceux-là qui ne demandent pas le secours de votre ministère s'adressent à ces hommes sans expérience qui essaient de vous singer. Cela est dégoûtant.» (EO 9, 143)

8 janvier 1841. A Courtès. Les sermons partiels ne sont pas notre travail. « Il n'est pas douteux, mon cher p. Courtès, qu'en t'envoyant l'excellent p. Allard, j'ai cru te faire un présent. J'ai persisté dans cette résolution malgré toutes les réclamations qui me parvenaient des diverses maisons où on le voulait. C'est un homme précieux que je te recommande. N'exige pourtant rien au-dessus de ses forces. Il ferait tout par obéissance, mais il faut bien se garder de compromettre les sujets en les chargeant de ce qu'ils ne peuvent pas faire. Ainsi ne t'arrête pas à la pensée de le faire prêcher à St-Sauveur, réserve-le pour la maison et l'église de la Mission. Ne compte pas davantage sur tout autre sujet pour ces sermons de St-Sauveur. Je ne conçois pas comment tu as pu te laisser prendre après l'expérience des difficultés que tu as rencontrées pour St-Jean et pour la Magdeleine. Il fallait user d'autorité pour le p. Telmon et je suis bien résolu de ne plus user de cette voie. Les autres Pères ont des raisons pour ne pas se soucier qu'on s'engage pour eux. Tous ces sermons partiels ne signifient rien. Ce n'est pas là votre ministère. Vous êtes établis pour les missions et pour les retraites. Il ne faut viser qu'à convertir les âmes et nullement à plaire au public, ni même aux curés qui d'ailleurs ne vous en savent pas plus de gré. J'ai répondu à celui du St-Esprit que je ne consentais pas que tu prêchasses la Dominicale dans son église pendant ce carême, que la chose serait d'autant plus impossible que tu serais en mission à cette époque. Faudra-t-il bien qu'il en soit ainsi puisque tu as tenu à ce que l'on en passât par les exigences du curé d'Aups. Du moins combinez l'ouverture de cette mission de façon que vous puissiez la finir avant la semaine sainte. J'ai écrit pour que l'on nous cède le p. Martin pour la retraite de Cotignac que tu ne pourras pas faire, voulant être rendu à Aix avant Pâques.

Quand nous aurons quatre siècles d'existence nous pourrons, j'espère, lutter non seulement de zèle, mais de puissance morale et de moyens de succès avec les Jésuites. Ce serait trop d'ambition pendant les jours de notre enfance. Je bénis Dieu du bien qu'ils font, et je me résigne à en faire beaucoup moins qu'eux dans les grandes cités où ils abondent en sujets distingués. Sachons apprécier la part que le Seigneur nous a faite. Est-ce que nous ne faisons pas en mission cent mille fois plus de bien qu'eux? A chacun son œuvre. Qu'ils prêchent dans les villes, nous continuerons de convertir les populations entières des villages, des bourgs et des campagnes.

J'ai reçu une lettre du p. Bernard. La mission (de Vernègues) donne les plus grandes espérances, je ne doute pas du succès le plus complet. Voilà notre vrai dédommagement. Il ne faut compter que sur Dieu, c'est alors qu'il compte avec nous en maître généreux. Adieu, mon cher p. Courtès, je te souhaite une bonne année ainsi qu'à tes deux confrères.

P.S. Le p. Tempier me charge de te demander tes comptes, il a un besoin pressant d'argent. Il a fallu beaucoup dépenser à Lumières et à L'Osier. » (EO 9, 143-144)

8 janvier 1841. A Semeria. « Vous m'excuserez, mes chers enfants, si je réponds à vos trois lettres dans un si petit format. Vous connaissez mes sentiments pour vous, je n'ai pas besoin d'un long espace pour vous les exprimer et d'ailleurs le temps me manque au milieu de tous les embarras de ma grande ville. Rien de plus juste, mes chers enfants, que l'indignation que vous me manifestez pour toutes ces horribles apostasies qui affligent vos âmes ainsi que la mienne. Il serait temps que le démon criblât en vain notre grain et qu'au jour de l'épreuve il n'en passât plus pour être jeté avec la paille dans les flammes éternelles. Je viens encore aujourd'hui de prononcer la fatale sentence qui livre à Satan ce coupable déserteur qui a brisé le premier les liens de l'unité sous le prétexte qu'un homme de son âge et apparemment de son mérite ne pouvait supporter que de plus jeunes que lui eussent le pas sur lui. J'avais fait verser la mesure de la miséricorde, il m'a forcé par son obstination extravagante et coupable à employer la rigueur qu'il n'a cessé de provoquer. Je veux parler d'Ancel, devenu à mon insu aumônier de l'hospice du Montgenèvre. N'est-ce pas là une belle dignité à comparer aux privilèges de sa sublime vocation ? Horreur ! Monstruosité!

Mon esprit se repose sur vous avec joie et tout ce que vous me dites me fait bénir le Seigneur pour les grâces dont il comble votre petite communauté. Je vous ménage un quatrième frère (Dominique Luigi) qui sera digne de partager vos travaux et vos saintes jouissances. Si je vais en Corse cet été, je vous le présenterai moi-même ; en attendant il se perfectionne dans la science et dans la sainteté. Je l'ai fait diacre avec bonheur à la dernière ordination. Il sera fait prêtre à la Trinité.

Que Deveronico ne me parle plus des chagrins qu'il a pu me donner. Sa bonne conduite et ses bons sentiments me font oublier mes peines passées qui du reste ne lui prouvaient que mieux mon attachement pour lui. Je ne doute plus que mes espérances alarmées un moment, se réaliseront et que son cœur ayant pris la bonne direction que sa lettre m'indique, il se rendra de plus en plus digne de sa vocation et de l'affection que j'ai toujours eue pour lui.

Et notre bon Gibelli qui ne veut plus parler ni écrire français n'en est pas moins compris par moi quelle que soit la langue qu'il emploie pour me faire parvenir ses vœux. Je vous bénis et je vous aime tous de tout mon cœur. Je salue et je bénis aussi les deux Frères convers en leur recommandant la sainte observance des Règles dans l'obéissance et dans l'humilité. » (EO 9, 145-146)

15 janvier 1841. A Courtès. « Le p. Chauvet va renforcer la maison d'Aix. Il y remplacera le p. Bise qui se rendra tout de suite à Marseille. Je pense que le p. Viala ne tardera pas d'arriver, il s'est du moins annoncé. Dans l'état de détresse où nous sommes je n'ai pas pu faire d'autre combinaison. Le p. Perron sera bientôt de retour et il attendra à Aix sa destination ; il se préparera par l'étude aux fonctions auxquelles il est destiné.

Tu as mal compris ma pensée en te défendant de la prétention de prêcher pour plaire ; sans entrer dans d'autres explications, je me contente de désavouer l'intention que tu me prêtes.

M. le Curé de Cotignac m'écrit pour obtenir deux missionnaires pour 15 jours ou trois semaines pendant le carême. C'est une retraite qui vaut une mission. Je ne puis me dispenser de lui répondre, mais l'embarras est de trouver ces deux missionnaires. J'ai écrit au Laus pour savoir si le p. Martin serait disponible. De toute façon il faudra nous en tirer. Tu vois qu'avec de pareils embarras on ne peut pas s'engager pour des sermons isolés et pour ainsi dire de luxe. Je suis très pressé, je crois pourtant avoir tout dit. Adieu. » (EO 9, 146-147)

15 janvier 1841. Conseil de maison du Calvaire. « L'éclairage (au gaz) de l'église est aussi brillant et commode qu'on peut le désirer et pourtant cette lumière si pure et si vive ne nous revient pas plus cher que celle que l'on obtiendrait par l'éclairage ordinaire de l'huile ou de la cire... » Des arrangements dans les chapelles de N.-D. des 7 Douleurs et de saint Alphonse de Liguori attendront. « Il faut bien que l'on voie que l'église est pauvre... »

20 janvier 1841. A Mille. « Mon cher p. Mille, tout est dit sur la mission de Malijai. Gémissons-en devant Dieu, mais il est certain qu'on aurait pu mieux faire. Tel est le sentiment du séminaire de Digne que le p. Telmon a recueilli en passant. On a compati à vos peines, mais on a blâmé la lecture, en chaire, de la lettre et les reproches qui ont suivi. On a pensé qu'il eût fallu profiter de l'affluence du jour de Noël pour s'attirer par la douceur ces hommes égarés. On se décourage trop facilement quand on ne marche pas vent en poupe. » (EO 9, 147)

Fin janvier 1841. Les Sœurs de l'Espérance (Ste-Famille de Bordeaux) fondent à Marseille. (*Rey II*, 96-97)

14 février 1841. Sacre, à Lyon, de Mgr Rossat, évêque nommé de Gap.

17 février 1841. « **Notre cérémonie de la rénovation des vœux** a eu lieu dans la chapelle du grand Séminaire. Le p. Tempier présida. Il a commencé la sainte messe à 5 h ½ de sorte qu'au coup de cloche de 6 h tous avaient renouvelé et le Séminaire a assisté à la bénédiction du St-Sacrement. » (*Lagier*)

17 février 1841. Le noviciat de Notre-Dame de l'Osier. « Le noviciat est inauguré dans la maison de N.-D. de l'Osier. Plusieurs novices revêtent le saint habit. Et le R.P. Vincens, nommé maître des novices, entre dans l'exercice de ses fonctions. » (Rey II, 105)

27 février 1841. Conseil de maison du Calvaire. « Le postulant qui vient de nous arriver paraissant assez solide et N. R.me Père consentant à ce qu'il fasse le noviciat dans notre maison, il a été décidé qu'il serait mis à la cuisine, puisque c'est là sa profession, en remplacement de Justin. Ce dernier, bien qu'il soit un brave homme, a encore assez de défauts pour que nous le voyions partir sans une grande peine. »

3 mars 1840. De Telmon, en mission à Aups, à Aubert. « Nous voici au troisième jour de notre mission. Déjà nous pouvons prévoir quelle en sera l'issue si Dieu daigne, comme nous l'espérons, nous assister de la grâce. Toutes les apparences sont belles et encourageantes ; l'exercice du soir est suivi avec un empressement et une affluence qui n'est pas commune dans nos missions. Ce ne sont pas seulement les femmes qui prennent toute la place qui leur est assignée et au-delà, les hommes sont tout aussi nombreux. Malheureusement, ici comme ailleurs, la meilleure place, celle du corps de l'église, est occupée par les chaises fixes des femmes, sans qu'il soit possible d'opérer le moindre déplacement. Nous remplissons d'hommes le sanctuaire, le chœur, les chapelles, le bas de l'église, mais cet arrangement forcé n'est pas du tout favorable à cette portion noble du genre humain à laquelle nous nous adressons de préférence et qui a plus de besoin de notre parole. Par bonheur, ils se contentent de ce qui leur est laissé, et de tous les points de l'auditoire on prête aux instructions une religieuse et constante attention.

Nous avons trouvé un chœur de demoiselles qui chantent fort bien, nous leur adjoignons toutes celles qui voudront chanter, et cela sans qu'elles en éprouvent la moindre peine. Quant aux jeunes gens, nous en avons eu quelques-uns dès les premiers jours ; leur nombre est toujours croissant, ils se présentent avec la meilleure grâce du monde, je dis plus, avec un zèle à faire trembler, car ils ont annoncé qu'ils voulaient fendre les voûtes de l'église, lesquelles, pour notre tranquillité, sont à l'épreuve de ces secousses ; tout le monde ici aime le chœur, au point que les oreilles ne suffiront plus, on veut entendre par les yeux, les femmes montent sur les chaises, elles se pressent, se bousculent, pour voir chanter. On vient d'enterrer un jeune homme, membre d'une chambrée ; les amis voulaient chanter dans les rues le chant de la mort jusques à quand un retour de réflexion les a arrêtés. Ils ont craint que l'extraordinaireté du fait ne contrastât trop avec la douleur qu'ils étaient censés éprouver, et nous ne leur en ferons pas faute, car par ce moyen nous les aurons aux sermons et à la confession.

Si je n'avais pas été choisi pour venir à votre place, je regretterais pour vous que vous n'eussiez pas été envoyé ici. Nous prêchons en français le soir, et ce d'après l'avis de M. le Curé, de MM. les Fabriciens et d'autres notables. Il y a ici une assez nombreuse bourgeoisie, tous les artisans savent le français et quant aux paysans qui ne savent que le provençal, ou du moins qui n'entendent pas assez la langue nationale, nous faisons régulièrement le résumé du sermon français en provençal, et nous donnons les avis de même.

La mission est vue de très bon œil par tout le monde ; les bourgeois eux-mêmes qui sont à ce qu'on dit les plus éloignés de la pratique des devoirs religieux, ont voulu éviter tout ce qui, de leur part, eût pu paraître une opposition, et quand M. le Maire annonça la mission, ils s'empressèrent de contremander des comédiens qui devaient venir pour les Joyeuses. Le caractère des habitants est poli et honnête ; ils vivent tous d'assez bonne intelligence malgré la divergence de leurs opinions politiques ; les désordres, s'il y en a, sont assez cachés, et la vertu a encore officiellement la prééminence...

Nous prenons nos repas chez M. le Curé, mais il n'a pas eu assez de place pour les lits de nous tous. Le p. Chauvet couche dans une maison attenante et on a logé votre serviteur chez M. le Juge de paix, qui est un excellent homme et un magistrat très respectable. Quant à notre régime animal, il n'est pas tout à fait conforme à ce que les lois de la pénitence prescrivent et à ce que nous ferait vouloir notre esprit de mortification, mais nous ne commandons pas et nos observations ne sont pas écoutées. M. le Curé, homme de beaucoup de mérite et de bonne manière, s'est spécialement réservé la cave et la cuisine et il est, sur ce point, d'une inflexible charité...

C'est demain la fête du grand saint Casimir, votre saint patron, je vous offre d'ici mes félicitations et mes vœux et me ferai un devoir demain de vous recommander d'une façon particulière aux bonnes grâces de cet ami de Dieu. N'oubliez pas de nous envoyer une centaine de cantiques ; faites-les venir d'Aix et expédiez-nous-les au plus tôt par la diligence d'Aups à l'Hôtel des Deux Pommes, chez Revert. Présentez mes hommages à notre Illustrissime et mes saluts au p. Tempier et à nos Pères du Calvaire et du Séminaire. Priez pour nous. Je vous embrasse avec révérence. Si vous avez quelque lettre pour moi, envoyez-la-moi. Votre dévoué frère. P.A. Telmon » (Gaben, Calvaire I, pp. 392-393)

10 mars 1841. Décès du p. Mie. « C'est à 7 h et ½ du soir que le bon et vénérable p. Mie est mort d'une attaque d'apoplexie sans avoir presque le temps de se reconnaître. Il était âgé de 73 ans. Sa maladie n'a été que de trois à quatre jours. » (*Lagier*)

11 mars 1841. A Mille. « C'est avec le sentiment de la plus profonde douleur que je vous fais savoir la mort de notre bon et saint père Mie. Le bon Dieu nous l'a enlevé hier à 7 heures du soir par une attaque d'apoplexie foudroyante qui lui a épargné toutes les horreurs de la mort qu'il avait toujours appréhendées. Vous sentirez comme moi la grande perte que nous faisons en la personne de ce bienheureux dont la présence parmi nous sur la terre était un sujet perpétuel d'édification. Vous ne différerez pas de vous acquitter des devoirs que la Règle nous impose soit pour les messes que vous avez à dire soit pour les indulgences que vous devez appliquer pour sa sainte âme. Priez aussi pour moi. Je vous bénis. » (EO 9, 147-148)

12 mars 1841. Du p. Martin. « Le p. Telmon a recouvré sa voix ; il est en état aujourd'hui de prêcher et de chanter ; toutefois il a ordre de se borner aux intonations des cantiques. J'ai cru devoir choisir le p. Telmon pour donner les avis lorsque j'ai fait le sermon... Depuis que je fais des missions, je n'avais pas encore remarqué un si grand empressement pour s'approcher du saint tribunal... Ce retour vers la religion est d'autant plus consolant que les sacrements étaient presque complètement abandonnés... Heureusement que le p. Donnadieu, de Marseille, (martyr de la Révolution), avait donné une mission à Aups en 91 et qu'il nous avait un peu diminué le travail, pour ceux qu'il avait confessés à l'époque...

Nous sommes redevenus complètement provençaux ; nous ne disons plus un seul mot en français... Le bon Dieu bénira notre soumission. » (*Gaben, Calvaire I, p. 393*)

18 mars 1841. Du p. Martin. Aubert est dangereusement malade. « Le p. Courtès a écrit au p. Perron et lui annonce que le p. Aubert (Casimir) est dangereusement malade depuis quelques jours, qu'on est même à la veille de le perdre, mon Dieu, quel malheur! Nous allons prier le Seigneur de nous conserver ce vertueux et si précieux confrère. » (EO 9, 149, n. 18)

1er avril 1841. A Courtès. Faire un plan de campagne. « Ce n'est pas au p. Françon, mon cher Courtès, qu'il fallait t'adresser pour la combinaison de retraite qui te paraissait possible. C'est au supérieur local de Lumières qui seul est à même de juger de la convenance de l'emploi de ses sujets dans la saison avancée où nous sommes. Il faudrait une fois pour toutes se résoudre à ne pas attendre la veille d'une retraite ou d'une mission pour chercher à composer le personnel des ouvriers qu'on voudrait y employer. Voilà bien des fois que ce système nous jette dans de grands embarras. Rien n'est si facile que de préparer son plan de campagne en temps opportun, conformément aux prescriptions de la Règle. Ce travail une fois fait, on doit s'en tenir là ; l'on s'épargnerait par cette méthode bien des ennuis. Pour le cas présent je ne dois pas contrarier les engagements pris par le supérieur de Lumières, entends-toi avec lui. S'il peut sans compromettre son œuvre faire l'échange que tu désires, il s'y prêtera. J'y entrevois d'ici quelque difficulté ; s'il m'en souvient, le curé du lieu où tu voudrais envoyer le p. Viala s'était plaint de lui, il l'avait, je crois, accusé d'avoir révélé qu'il était probable qu'il ne disait point d'office. S'il en est ainsi, comment lui envoyer ce même homme dont il croirait avoir raison de se plaindre ?

Dieu sait comment se fera la retraite de Cotignac. On s'attendait à t'y voir, comme à Aups. A Aups, les succès ont été miraculeux ; le récit des bénédictions que Dieu a envoyées sur ce peuple fait verser des larmes à ceux-mêmes qui, comme nous, sont accoutumés aux prodiges de la grâce. A Cotignac le p. Martin aurait eu besoin d'un bon ouvrier parce qu'il est excessivement fatigué. » (EO 9, 148-149)

2 avril 1841. A Mgr Affre. Réaction à un projet de loi sur l'instruction publique.(Rey II, p. 100)

11 avril 1841 (dimanche de Pâques). Décès du p. Paris. « C'est dans la nuit du samedi saint au saint jour de Pâques que le bon et innocent p. Paris, ancien directeur au grand Séminaire et professeur d'Ecriture sainte est mort chez ses parents, rue Reinard, d'1 h à 2 h du matin. Depuis trois ans à peu près, il souffre extraordinairement. Il n'avait que 36 à 37 ans. » (*Lagier*)

16 avril 1841. A Mille. Il faut des comptes rendus écrits. « La semaine sainte et les fêtes, le soin de nos malades, le souci de leur danger, le chagrin de leur perte, tout a concouru, mon cher p. Mille, à différer de vous écrire ainsi qu'à vos confrères, et notamment au p. Bise, à qui je devais une réponse qu'il me saura peut-être mauvais gré de ne lui avoir pas faite.

Il faut toujours commencer par rendre à Dieu des actions de grâces pour les bénédictions qu'il répand sur votre ministère. Je me réjouis du succès de Tallard, il ne pouvait venir plus à propos, mais il y aura une lacune dans nos notes sur ce qui s'est passé à St-André. Il ne faut jamais s'en reposer sur les relations verbales qui peuvent être faites. Outre qu'elles sont souvent négligées, il n'en reste rien par écrit et c'est fâcheux pour le travail qui devra être fait un jour.

Je crains qu'on ait négligé au Calvaire de vous faire savoir la bienheureuse mort de notre saint père Paris. Il a rompu ses liens la nuit de la Résurrection, après des souffrances cruelles bien prolongées.

21 avril. Cette lettre, que je croyais acheminée vers vous, est restée enfouie sous mes papiers. Je la déterre aujourd'hui. Toute rance qu'elle est, je vous l'envoie, ne fût-ce que pour vous prouver que tous les retards ne me sont pas imputables. Je vous ai écrit dans l'intervalle, mais je m'aperçois à temps que je vous apprenais ici ce que j'ai craint qu'on ne vous eût pas dit encore. Le ciel se peuple des nôtres. Si c'est une pensée consolante de voir tous ceux qui nous sont enlevés mourir en prédestinés, il est impossible de ne pas s'affliger de voir nos rangs s'éclaircir, sans que personne se présente pour remplacer ceux qui ont été prendre possession de la gloire, comme étant une récompense promise à ceux qui persévéreraient jusqu'à la fin.

La petite colonie de Lumières donne de l'espoir, mais il faudra vivre plus que je ne puis compter pour jouir des résultats d'un bien si fort en herbe. Vous êtes assez jeunes pour voir l'épi se former, venir à maturité et vous le cueillerez dans la jubilation ; quant à moi il paraît que je suis destiné à semer dans les larmes. Si telle est la volonté de Dieu, je m'y résigne.

Continuez à garder une attitude réservée, tout à votre ministère et attendant les ouvertures que vous ne devez pas provoquer. Je n'aurais même pas voulu que vous eussiez l'air de vouloir savoir de M. Blanc si les anciens Grands Vicaires seraient appelés au Conseil. Le curé vous l'aurait dit un peu plus tard. Adieu, très cher, profitez de votre repos pour corriger quelques-unes de vos compostions ou pour en faire de nouvelles. Je vous embrasse et vous bénis tous.

Jeancard adopte vos idées à peu de choses près, mais il désire que vous hâtiez votre travail et que vous lui envoyiez autre chose que des procès verbaux. » (EO 9, 149-150)

30 avril 1841. Conseil de maison du Calvaire. « Le conseil du commencement d'avril n'a pu avoir lieu à l'absence des RR.PP. assesseurs alors en mission, mais surtout à cause de la grave maladie du R.P. Supérieur local qui en est à peine relevé…

Le F. Daly devant aller en Irlande après son ordination qui va bientôt avoir lieu, comme il est probable que son voyage le retiendra dehors pendant cinq ou six mois, il est nécessaire que quelqu'un le remplace durant son absence pour les fonctions de sous-économe. Cette mesure est indispensable tant à cause du peu d'économie du Fr. Charles notre cuisinier que parce que le R.P. Supérieur qui pourrait y tenir l'œil sera absent pendant plusieurs semaines où il doit demeurer à la campagne de Mgr N. R.me Père Gén. Le Fr Chauvet qui se trouve pour quelques mois au Calvaire et qui paraît assez entendu dans la gestion des comptes, etc. pourra être choisi afin de remplacer le F. Daly dans les fonctions temporelles qui lui avaient été confiées. Cette proposition a été adoptée unanimement. »

12 mai 1841. Agrandissements à Lumières pour les jeunes. « J'avais déjà autorisé qu'on élevât d'un étage le couvent de Notre-Dame de Lumières. Il le fallait pour y recevoir les étudiants que nous avons résolu d'admettre pour fournir des sujets à notre noviciat qui se dépeuplait totalement. L'essai que nous avons fait cette année est des plus encourageants. Tous les jeunes gens qui composent cette maison d'études sont animés du meilleur esprit. Ils brûlent du désir d'être jugés dignes d'être admis au noviciat, lorsqu'ils auront fait leurs classes. Pour fournir leur instruction, nous avons réuni dans cette maison nos oblats (les scolastiques), tant ceux qui ont fait leur théologie que ceux qui en suivent encore le cours. Tout en étudiant pour leur compte, ils feront travailler les autres, et leurs bons exemples les raffermiront dans leur vocation. Tous ceux de nos Pères qui ont visité cette maison en ont été enchantés. Prions Dieu qu'il répande de plus en plus sur elle sa céleste bénédiction. » (EO 20, 239)

22 mai 1841. A Guigues. Une communauté régulière. « Vous auriez bien fait de m'envoyer le journal qui rend compte de vos missions, quoique vous m'eussiez donné quelques détails à ce sujet, on est toujours bien aise de connaître la justice que l'on rend au zèle et au dévouement des nôtres. Les bénédictions que le Seigneur répand à pleines mains sur le ministère de la Congrégation, partout où elle se montre, est la chose la plus consolante. C'est un vrai dédommagement pour le chagrin que nous donne la défection des indignes qui déchirent notre sein.

Je n'ai pas besoin de vous recommander d'exiger la plus grande régularité, maintenant que vous êtes rentrés dans votre communauté. Il ne sera pas difficile de l'obtenir d'hommes aussi bien disposés que sont vos confrères. Le bien que vous me dites d'eux m'a fait un très sensible plaisir ; témoignez-le-leur de ma part. Recommandez surtout au p. Dassy de profiter de son séjour dans le sanctuaire pour se reposer l'esprit et le corps des fatigues et des distractions des missions ; sa position, je le vois d'ici, l'expose à se donner en mission plus de mouvement que tout autre, dès lors, il est inévitable qu'il y ait un peu de déperdition qu'il faut réparer si l'on veut faire profiter pour soi le bien que l'on fait aux autres. La charge du p. Vincens, bien loin de le détourner de la composition des petits ouvrages qu'il médite, lui procurera la facilité de les composer ainsi que d'achever de composer ses sermons. » (EO 9, 151)

23 mai 1841. A Mille. « Avant de sortir de chez moi, mon cher p. Mille, pour aller confirmer les Italiens au Calvaire, je veux vous prévenir que décidément ma mère, ma sœur et ma nièce se rendront à N.-D. du Laus pour les fêtes de la Pentecôte. Elles sont parties de Lumières pour N.-D. de l'Osier où elles doivent se trouver depuis hier au soir. Je pense qu'après avoir passé trois jours dans ce

sanctuaire, elles en partiront pour arriver à temps dans le vôtre. Je leur écris aujourd'hui pour leur dire qu'elles trouveront chez M. Aubert vos instructions sur la marche qu'elles ont à suivre. Il me semblerait qu'il serait moins fatigant pour ma mère de se faire voiturer jusqu'au bas de la montée du côté d'Avançon où vous feriez trouver trois montures, car ma mère est accompagnée de ma sœur et de ma nièce. C'est à vous de régler les choses pour le mieux. Que l'on recommande surtout ma mère au conducteur de la monture, parce qu'à son âge si avancé de 80 ans, on n'est plus ingambe, ma sœur n'est pas je crois trop bonne cavalière, et ma nièce n'a pas encore fait ses preuves.

J'écris au p. Honorat qu'il vous envoie le p. Rouvière. D'après ce que vous me dites, je me déciderai à faire un échange de lui avec le p. Bermond après votre grande fête. Je ne pense pas qu'il soit à propos de faire voyager encore le p. Ricard, ce sont des frais qu'il est bon d'épargner. Vous serez suffisants avec le secours du p. Rouvière. Je laisse la partie financière au p. Tempier et je finis en vous embrassant de tout mon cœur. Je ne dois pas oublier de répondre à l'article concernant votre frère, j'ignorais qu'il fût devenu veuf et je compatis à son chagrin, j'approuve fort qu'il ait prolongé son séjour auprès de vous.

Puisqu'il le faut, coupez ces malheureux peupliers. J'ai tout fait pour les sauver, tant je tiens à la verdure de ces beaux arbres, mais puisqu'ils sont si nuisibles, qu'il en soit fait d'eux. Cependant si vous essayiez de les transplanter ailleurs! C'est un arbre vivace qui prend facilement.

Devinez qui a dîné chez moi le jour de l'Ascension, je vous le donne en mille, M. Depéry (vicaire général de Belley, ami de l'évêque de Gap). Il est plus gêné que moi. Il s'était présenté avec M. Boyer de St-Sulpice. Je n'ai pas cru devoir lui faire l'outrage de ne pas l'inviter, mais j'au dû demeurer froid avec lui tandis que j'étais expansif avec l'autre convive et avec M. Barret, mon chanoine, dont je faisais le repas de noces. Nous l'avions installé ce jour-là. M. le Vicaire Général de Belley va à Rome. Sera-t-il plus heureux pour le chapeau que pour la mitre ? Plaisanterie à part, il avait l'air contrit ; il m'a demandé ma bénédiction à genoux, j'étais tenté de lui donner l'absolution. Votre nouveau voisin ne la mérite pas, je le crois humilié, mais non contrit. Adieu, tout pressé que j'étais j'ai rempli ma tâche et je l'ai fait bien volontiers. » (EO 9 151-153)

30 mai 1841. A Guibert. A propos de Vico. « C'est moi qui ai décacheté ma lettre pour ajouter un mot en réponse à une lettre que le p. Tempier reçoit du p. Semeria. Dites-lui que la maison de Vico étant canoniquement constituée, il n'est pas douteux que tous ceux de nos Pères qui viennent l'habiter sont sous la juridiction des supérieurs et directeurs locaux. Néanmoins pour mettre chacun à son aise et peut-être plus encore les Pères de Vico que ceux d'Ajaccio, indépendamment de ce qui a été réglé par rapport à vous, j'autorise le père directeur spirituel d'Ajaccio de continuer à confesser ceux de la maison d'Ajaccio qui seront bien aise de s'adresser à lui, bien entendu que tous, tant les Pères d'une maison que ceux de l'autre, pourront toujours s'adresser à vous si bon leur semble, ce qui n'ôte pas au supérieur local et au directeur local de Vico d'avoir les facultés nécessaires pour confesser tous ceux qui habitent leur maison. » (EO 9, 153)

5 juin 1841. Achat à Lumières. « J'ai été signer aujourd'hui chez maître de Gasquet, notaire, rue St-Ferréol 17, le contrat d'achat de la maison et du terrain qui sont près de N.-D. de Lumières. Mgr, le p. Tempier, le p. Honorat, le p. Aubert et moi l'avons signé. Nous l'avons en possession comme copropriétaires possédant par indivis avec condition de réversibilité aux autres de la portion du prémourant. » (*Lagier*)

13 juin 1841. A Rouvière. « Je vous prie de dire au p. Mille que je viens de recevoir sa lettre du 7. Je le remercie de toutes les attentions qu'il a eues pour ma mère et ses compagnes de pèlerinage. J'attends pour lui répondre qu'il m'ait rendu compte de la visite de Monseigneur. Il est à désirer qu'il rencontre au Laus un concours suffisant qui puisse lui donner une idée de la dévotion des peuples pour ce sanctuaire, mais je suis fâché que ma lettre n'arrive pas à temps pour recommander au p. Mille de ne point se permettre de profusion dans les repas qu'il offrira au prélat. » (EO 9, 154)

13 juin 1841. Du p. Martin. Affluence au Laus. « Je viens d'éprouver tant de consolation pendant nos pieux concours du Laus que je ne puis m'empêcher de remercier Votre Grandeur de m'avoir envoyé dans ce bien-aimé sanctuaire. L'affluence, cette année-ci, a été plus grande que jamais ; aussi malgré notre nombre et nos longues stations au confessionnal le jour et la nuit, il ne nous a pas été possible d'accorder à tout le monde les bienfaits de notre ministère. Il est inutile de vous rappeler les mille traits édifiants qui se renouvellent toutes les années dans ce lieu de bénédiction ; Votre Grandeur en a été témoin plusieurs fois ; d'ailleurs vos pieuses voyageuses de Marseille auront pu vous faire le tableau... Nous avons regretté qu'elles ne se soient pas trouvées ici le jour de la Fête-Dieu, elles auraient été témoins de notre plus grand concours et auraient pris par là une idée complète de notre Pèlerinage. Il a été un moment où toute la colline était couverte de fidèles et où tous les environs du Laus retentissaient des louanges de la Sainte Vierge... » (Dans Etudes Oblates, 1964, p. 254)

13 juin 1841. « Lettre du p. Mille. J'attends pour lui répondre qu'il m'ait rendu compte de la visite de Monseigneur. Il est à désirer qu'il rencontre au Laus un concours suffisant qui puisse lui donner une idée de la dévotion des peuples pour ce sanctuaire ; mais je suis fâché que ma lettre n'arrive pas à temps pour recommander au Père Mille de ne point se permettre de profusion dans les repas qu'il offrira au prélat. » (EO 20, 240)

2 juillet 1841. Conseil de maison du Calvaire. « Le conseil ordinaire de juin n'a pu avoir lieu, le R.P. Supérieur s'étant trouvé une partie du mois à la campagne pour y passer sa convalescence...

Les novices et postulants qui sont au Calvaire devant bientôt partir pour se réunir à la communauté de N. D. des Lumières, le conseil a examiné s'il ne serait pas opportun de profiter de cette occasion pour y envoyer aussi Fr. Charles notre cuisinier. La nécessité qu'il y a que ce jeune homme ait moins de liberté et ne soit pas tant livré à lui-même comme il l'est ici, ont fait résoudre la question affirmativement. En conséquence la chose sera proposée à notre R.me Père Général pour qu'il prenne le parti qu'il jugera le plus convenable.

Le R.P. Supérieur en terminant la séance a fait connaître aux membres de son conseil l'intention qu'avait N. R.me Père Général de l'appeler dans une autre maison pour y remplir d'autres fonctions. Il leur a témoigné le désir qu'il avait que la régularité et le bon ordre régnassent plus que jamais durant le peu de temps qu'il resterait encore dans la maison, afin que le nouveau Supérieur local en arrivant trouve la communauté dans un état prospère et n'ait qu'à continuer la même direction. »

II. DOCUMENTS ET COMMENTAIRES

1. Mgr de Mazenod, archevêque de Paris?

Dans son Journal en date du 3 janvier 1840, Mgr de Mazenod note le décès de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen. Quelques jours plus tôt, il avait appris que des gens qui se disaient ses amis faisaient campagne pour qu'il soit choisi comme successeur. En effet depuis les Concordats de 1516 et de 1801, le choix des évêques était entre les mains du roi et du gouvernement ; sauf rares exceptions, le pape donnait ensuite l'institution canonique au candidat désigné. Je ne retiens ici que les réactions de Mgr de Mazenod.

Sa première réflexion est datée du 22 décembre 1839. Il réagit à une lettre d'Adrien Chappuis, un ancien congréganiste d'Aix avec qui il gardait des relations. Ce dernier faisait carrière au ministère des finances et était proche des cercles gouvernementaux. Il écrit dans son Journal : « Lettre d'Adrien Chappuis, la plus étonnante du monde. Après m'avoir entretenu de ses sentiments qui sont tels que je puis les désirer d'un homme pour qui j'ai tant fait, il me fait une ouverture des plus étranges et à laquelle il ne me sera pas difficile de répondre. Il me demande mon consentement pour repousser l'intrigue de ceux qui, à ce qu'il prétend, travaillent chaudement pour m'écarter du siège de Reims et de celui de Paris que l'on regarde comme devant prochainement vaquer. Chappuis suppose savoir que cette cabale a déjà réussi à m'éloigner d'Auch et de Lyon. Je ne me serais assurément pas douté ni qu'on eût pu songer à moi pour me transférer à Auch ou à Lyon, ni qu'il se fût rencontré des gens bien intentionnés qui se fussent donné la peine de faire les honneurs de ma personne pour m'enlever ce prétendu avantage ; s'ils avaient pu connaître ma façon de penser et mes principes, ils auraient eu moins d'inquiétude.

Je professe hautement qu'on n'accorde pas une grâce ou, comme l'on dit dans le monde, un avancement, à un évêque en le nommant archevêque. C'est un véritable abus des temps modernes. Peut-être en est-on venu là en considérant que les archevêques ont cinq mille francs de plus que les évêques, ou bien parce que Bonaparte les avait faits lieutenants généraux tandis que les évêques n'étaient que maréchaux de camp. Tant il y a qu'il faut d'autres motifs à mon jugement pour autoriser une translation, et je n'ai pas assez d'amour-propre pour me persuader que je suis en état de faire plus de bien dans un plus vaste diocèse que dans mon petit diocèse de Marseille.

Ainsi tout en sachant très bon gré au bon et excellent Chappuis de ses intentions toutes bienveillantes et de son amour pour la justice qui le porterait à repousser les calomnies que l'on débite pour m'écarter des sièges que la jalousie ou telle autre passion redouterait de me voir remplir, je le remercierai de sa bonne volonté et lui défendrai de rien faire, soit directement soit indirectement, pour confondre des hommes mal intentionnés et pour remettre sur la voie des propositions que je serais très déterminé de repousser. » (EO 20, 182-183)

Il revient sur le sujet le 4 janvier 1840. « Voici la lettre que j'ai écrite à Chappuis en réponse à sa seconde lettre. J'aurais bien voulu n'être pas obligé de la copier, mais Tempier m'a reproché de n'avoir pas gardé la première, prenons patience et écrivons :

« J'espère, mon bon fils, que ma lettre sera parvenue à temps pour te détourner de faire ce que ton bon cœur t'inspirait dans la pensée de m'être utile ou agréable. Tu auras reconnu mes principes dans l'explication que je t'ai donnée de ma conduite dans tout le cours de mon ministère. Je considère les choses sous un autre point de vue que toi. Tu vois les choses humainement et ton amitié voudrait me procurer ce que les hommes recherchent ordinairement ici-bas. Quant à moi, je ne considère que l'éternité et je pèse tout au poids du sanctuaire. Je t'ai dit comment je me suis trouvé être, sans le vouloir, évêque de Marseille. Certainement, si l'on m'avait consulté, jamais je n'aurais consenti à me charger d'un pareil fardeau, tu sais pourtant que par ma position, j'aurais pu croire avoir plus de facilité pour m'acquitter comme il faut des devoirs de ma charge dans un diocèse que j'avais réellement formé et où, au milieu des contradictions inévitables, quand il s'agit de réformer des abus et de constituer un bien durable, j'avais tant d'éléments de succès qui par le fait ne m'ont pas manqué au besoin.

J'ai fait, sous l'épiscopat de mon oncle et pendant le court espace du mien, des choses dont personne ne serait venu à bout dans aucun diocèse de France, et je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui donne moins de peine à gouverner, grâce aux moyens tout paternels que j'ai employés et à l'esprit que je me suis efforcé d'inspirer et d'entretenir dans le clergé. Aussi le célèbre Monsieur Frère me disait-il cet automne, ravi de ce qu'il avait vu dans la retraite pastorale qu'il nous donnait, que jamais il n'avait rencontré nulle part tant de cordialité, une manière d'être si paternelle d'une part, si filiale de l'autre, tant d'aisance, tant d'abandon, une si belle union. Malgré cela je trouve encore mon fardeau bien lourd. Que serait-ce s'il me fallait recommencer ailleurs et surtout à Paris où un prélat qui voudra faire son devoir trouvera des obstacles insurmontables, des contradictions violentes, des embarras de toute espèce ? Aussi je tiens pour fou celui qui pourrait désirer ce siège, et pour bien malheureux celui qui serait contraint de l'accepter. Je dis plus, je n'exempterais pas de péché l'homme assez aveugle pour faire directement ou indirectement la moindre démarche pour parvenir à un poste si dangereux pour son salut à raison de l'excessive difficulté d'y accomplir tous les devoirs d'un vrai pasteur des âmes. Tu sais que toute notre mission est là. Les honneurs, la considération, etc., ne sont que des accessoires qu'il faut savoir mépriser. Tu vois, mon bon fils, que je t'ouvre toute mon âme. Cela te rappellera le temps où, témoin de toutes mes actions, tu pouvais lire dans mon âme comme dans ton propre cœur... » (EO 20, 192-193)

Le 13 janvier, il copie sa lettre au chanoine Caire, originaire de Marseille et résidant à Paris. « ...Il y a bien longtemps que j'avais perdu tout espoir que nous conservassions ce vénérable prélat. Nous nous connaissions depuis bien des années, et je le regrette beaucoup. Je prie Dieu qu'il accorde à l'Eglise de Paris un digne successeur de ce bon archevêque. Toute l'Eglise de France y est intéressée, car le premier pasteur de la capitale est la sentinelle la plus avancée du camp ennemi. Là se trouvent le siège de l'impiété et le foyer de toutes les mauvaises doctrines. On y enseigne l'erreur à haute voix, etc. Quel évêque pourra suffire pour réprimer ou du moins neutraliser tant de désordres ? Mon Dieu! il y aurait de quoi épouvanter un saint Ambroise ou un saint Jean Chrysostome.

Et les journaux s'amusent à désigner monsieur un tel, ou un tel autre. Pour mon compte, je ne puis m'expliquer d'où est tombée sur moi cette grêle de votes aussi singuliers qu'inattendus. S'ils avaient eu à mes yeux quelque signification sérieuse, je n'aurais pas eu assez de jambes pour fuir. Oh! mon cher Caire, si vous avez quelque amitié pour moi, rétractez dans votre cœur le vœu que vous m'avez laissé entrevoir et souhaitez-moi la mort plutôt que le siège de Paris... »

A quoi il ajoute : « Il est inimaginable que tous les journaux, quelle que soit leur couleur, aient mis en avant mon nom comme s'ils avaient quelque intérêt à ce que je fusse archevêque de Paris. J'ai exprimé ma pensée à cet égard. Il faudrait que je fusse dépourvu de sens pour penser autrement. » (EO 20, 199-200)

Nouvelles réflexions au début d'avril, quand il reprend la rédaction du Journal : « ... D'innombrables affaires qu'il faut traiter avec une quantité de personnes, tous les soucis d'une administration fastidieuse. Et c'est alors que mon esprit est préoccupé de toutes ces pensées qu'on vient me parler encore d'archevêché de Paris! Grand Dieu, quelle est la puissance qui pourrait me réduire à cette extrémité que toutes les facultés de mon âme repoussent avec tant d'énergie Je n'aspire qu'au repos... Ainsi, encore une fois, à mille lieues la pensée d'accepter jamais aucune proposition à cet égard. Je ne vois point d'avenir devant moi... » (EO 20, 212-213)

Sur cette question, le p. Boudens a publié un article assez fouillé dans *Etudes Oblates* de juillet 1975. Le nouvel archevêque de Paris sera nommé à la fin de mai, ce sera Mgr Affre.

2. La Lira sacra della Gioventù cristiana

Aux Archives oblates de Marseille, nous avons quelques exemplaires d'un livret de prières et de chants entièrement en italien et intitulé *Lira sacra della Gioventù cristiana, Lyre sacrée de la Jeunesse chrétienne*, avec la précision « *ad uso dei Missionari O.M.I.*, à *l'usage des...* ». Ces livrets, d'environ 250 pages viennent principalement de Vico. Publiés sans nom d'auteur, ils portent le sous-titre : « *Recueil d'hymnes et de louanges* ». Les premières éditions ont été imprimées à Marseille, chez Marius Olive, imprimeur de l'évêque. Le livret s'ouvre sur une approbation, signée de Mgr de Mazenod et datée du 1^{er} janvier 1841. Aucune autre date n'est indiquée. Habituellement, Mgr de Mazenod fait l'éloge de l'auteur et recommande le livre. Rien de tel ici, mais seulement l'autorisation d'imprimer...

Tout laisse penser que ce livret, que Mgr de Mazenod dénomme « operetta », est une réalisation de l'œuvre des Italiens où, à cette date, le p. Antoine Rolleri a pris la succession du p. Semeria, envoyé à Vico. Mais son nom n'apparaît nulle part. Pourquoi ? Toujours est-il que ce livret a été plusieurs fois réédité. L'édition la plus récente en notre possession est complètement remaniée. Elle a été imprimée à Bastia en 1915.

Revenons à la première édition. La première partie se présente comme un « Jardin de dévotion, visant à maintenir le fruit de la sainte mission et des exercices spirituels ». C'est un recueil de prières, analogue à beaucoup de cette époque. La deuxième partie se présente « Hymnes et louanges (Lodi) » On trouve en tête quatre poèmes de l'auteur italien contemporain, A. Manzoni : Noël, Vendredi saint, Résurrection, Pentecôte. Viennent ensuite les cantiques. On est surpris que le cantique populaire de Noël : Tu scendi dalle stelle, Tu descends des étoiles, n'arrive que 70 pages plus loin...

Cette « *operetta* » est mentionnée sans aucune précision dans la bibliographie oblate du P. Bernad. Elle garde pour nous bien des mystères. Elle nous reste comme un témoin du travail fait à Marseille par le p. Albini et ses successeurs auprès des immigrés italiens.

3. Que peut-on dire de la formation donnée aux Oblats ?

Bien qu'on le souhaiterait, il serait prétentieux de donner un regard d'ensemble sur la formation donnée aux futurs Oblats à cette époque, vu la pauvreté des documents, vu surtout le caractère, surprenant pour nous, de certaines décisions.

Comment comprendre par exemple que William Daly, scolastique, qu'on supposerait être avec ses confrères au grand séminaire, soit de fait, selon le registre des Conseils du Calvaire (30 avril 1841), « sous-économe » de cette maison ? Comment comprendre que Frédéric Perron, qui a commencé son noviciat au Calvaire le 24 décembre 1838, ait été ordonné prêtre étant novice, sept mois avant son oblation ? On a le nom d'un certain nombre de prêtres diocésains entrés au noviciat, plusieurs participent aux missions avec leurs aînés. On saisit mal comment leur noviciat est pensé, ce que cela signifie pour eux. Des questions analogues se posent pour le noviciat des Frères convers. Il se fait souvent dans les communautés au service desquelles on les met, mais sans que soit précisé en quoi consiste ce noviciat ni même qui est leur maître des novices.

La documentation conservée est plus que réduite. On ne sait rien de la vie des « oblats », c'est-à-dire des scolastiques au grand séminaire. On n'en sait pas plus de la vie des novices au Calvaire. Qui supplée le maître des novices, Casimir Aubert, lors de sa grave maladie ? Même les registres de prises d'habit et d'oblations semblent n'être pas tenus avec précision... Il est question d'ouvrir un noviciat à L'Osier, avec Vincens comme maître de novices, sans que soit dit ce qui est envisagé pour le noviciat du Calvaire. Ce qui est dit dans le Registre des Conseils du Calvaire au 2 juillet 1841 nous étonne : « Les novices et postulants qui sont au Calvaire devant partir pour se réunir à la communauté de N.-D. de Lumières ». Le passage à Marseille de Mgr Bourget changera la donne.

Les entrées au noviciat.

Mgr de Mazenod note dans son Journal le 13 août 1840 : « Le noviciat ne s'alimente pas. » Puis le 21 avril 1841 : « Nos rangs s'éclaircissent, personne ne se présente... » Les années précédentes, on avait pu compter sur l'apport des diocèses de Digne et surtout de Gap. Notre-Dame du Laus rayonnait et appelait. Mais on sait les obstacles que mettent de plus en plus les évêques. Il y a Grenoble, mais Marseille paraît bien lointain, d'où le projet d'ouvrir un noviciat à L'Osier, avec Vincens. Mgr de Mazenod lui écrit le 12 novembre 1840 : « Je persiste dans la volonté de laisser faire à Notre-Dame de l'Osier le noviciat aux sujets que le diocèse de Grenoble vous fournira. » Mais alors aucune décision n'est prise.

Je l'ai dit plus haut. On est très peu renseigné sur les prêtres diocésains entrés au noviciat et qui en sont ensuite repartis. Quelle réflexion fut alors faite sur ces échecs? Le cas du p. Ancel attire l'attention. Il est dit qu'au grand séminaire d'Ajaccio, où il fut envoyé après son oblation, il n'acceptait pas de devoir obéir à un supérieur plus jeune que lui... Il repartit à Gap, sans avertir les supérieurs...

L'itinéraire du p. Françon est mieux connu. Un abbé Redon, lui aussi du diocèse d'Avignon, a publié sa biographie en 1902. On y trouve le texte de plusieurs de ses lettres, nous les citons abondamment. Comme curé dans le Vaucluse, il avait prêché de nombreuses missions dans les paroisses voisines.

Son noviciat, engagé à 32 ans, lui permit d'approfondir sa vocation. Il fut un des grands Oblats missionnaires dans le Vaucluse, souvent en provençal.

Autre grand missionnaire, Joseph Melchior Burfin, qui était né à Dolomieu (Isère) en 1809. Ordonné prêtre en 1835 pour le diocèse de Grenoble, il fut successivement vicaire à Allevard et à Grenoble. Ayant connu le p. Vincens, il le suivit à L'Osier où il commença son noviciat le 17 février 1841. Il fut ainsi le premier des très nombreux novices de Notre-Dame de l'Osier. Sans doute, le p. Vincens, luimême entré au noviciat après trois ans de prêtrise, sut guider avec sagesse son premier novice.

Le 31 octobre 1840, prenaient l'habit au Calvaire, John Naughten, un Irlandais de 16 ans, et Jean-Nicolas Laverlochère, dont nous parlerons plus loin.

Oblations.

En voici la liste, telle que j'ai pu l'établir :

Le 1^{er} janvier 1840, Mgr de Mazenod note dans son Journal les oblations de Frédéric Perron et Jacques Nicolas Roux. Frédéric Perron était un Piémontais de 26 ans. Il fut ordonné prêtre durant son noviciat. Aussitôt après son oblation, il fut envoyé à Aix comme missionnaire et économe. Jacques Nicolas Roux, 23 ans, était originaire des Hautes-Alpes. Tout normalement il rejoignit les autres oblats au grand séminaire de Marseille.

Le 29 juin 1840, oblation de l'abbé Jean-Joseph Françon et de Léopold Carles. La notice du *Dictionnaire historique* indique deux lieux, Aix et Marseille, pour cette oblation. Jean-Joseph Françon reçut son obédience pour Notre-Dame de Lumières. Léopold Carles, qui avait 20 ans et était du diocèse de Nice rejoignit le grand séminaire de Marseille.

Le 29 septembre 1840, oblation de Casimir Chauvet, né à Digne en 1812. Selon le *Dictionnaire historique*, il fait alors deux années de théologie au grand séminaire de Marseille. On ne voit pas comment concilier cette note avec sa nomination en 1841 comme professeur au juniorat de Lumières.

Le 25 décembre 1840, oblation de Jean Jacques Denis Rey, 27 ans, originaire d'Agde (Hérault), qui fut envoyé au grand séminaire.

A ces novices, prêtres ou scolastiques, il faut ajouter l'oblation du Frère convers Joseph Ravier. Soit un tout petit nombre pour ces dix-huit mois. On comprend que des questions sérieuses sont posées.

Ordinations

Aucune ordination d'Oblat n'est mentionnée pour l'année 1840. William Daly fut ordonné en urgence le 2 mai 1841, juste avant son départ vers l'Angleterre (cf. la prochaine publication).

Le 27 juin 1841, ordination de Dominique Luigi, un Corse de 23 ans, qui passa deux mois à l'œuvre des Italiens du Calvaire, puis fut envoyé à Vico.

Les Frères convers.

Jean Nicolas Laverlochère est né à St-Georges d'Espéranche (Isère) en 1812. Il apprit le métier de cordonnier. C'est probablement par le p. Vincens, lors de la mission, qu'il connut les Oblats et décida de les rejoindre comme Frère convers. Il fut admis au noviciat du Calvaire et fit sa première oblation

au début de 1838. Il est alors envoyé à Aix comme sacristain. Son biographe, le p. Soulerin cite assez longuement une lettre à Mgr de Mazenod. « C'est dans ces moments si doux d'oraison et de communion que le désir de travailler au salut des âmes s'est présenté le plus fortement à mon esprit. Je n'ai pas manqué de donner connaissance au R.P. Supérieur de l'anxiété dans laquelle me plongeaient ces pensées toujours renaissantes. Il m'a répondu que je devais les repousser comme une tentation, mais en même temps il me permettait d'en référer à Votre Grandeur. C'est pourquoi, Monseigneur, je m'abandonne entièrement à la décision de votre sagesse. Car malgré le désir que je pourrais avoir d'entrer dans la carrière apostolique, je verrai toujours en vous l'image de l'autorité de Dieu ; vos volontés seront toujours mes lois...

Que diriez-vous, Monseigneur d'un jeune homme qui, dans son enfance, aurait négligé de polir des pierres pour la construction d'un édifice et, sous prétexte de ne pouvoir supporter la fatigue et le poids du travail, aurait grandi dans cette coupable insouciance, mais qui dans l'âge d'adolescence, s'étant rangé parmi les ouvriers comme simple manœuvre, verrait avec regret devant l'abondance des pierres à ciseler et l'immense édifice à élever, la grande pénurie des travailleurs ; que penseriez-vous, dis-je, Monseigneur, de ce jeune homme, si, poussé par une noble émulation, il se déterminait enfin à manifester au directeur de l'entreprise son désir de prendre le marteau pour coopérer à ce grand ouvrage ? Eh bien ! Monseigneur, vous voyez sous cette courte allégorie l'image fidèle de ma position présente. » (Soulerin, pp. 7-8). Et Soulerin le dit « illettré »

Son biographe poursuit : « Le F. Nicolas fut autorisé par le Fondateur à commencer ses études classiques. Il se rendit à St-Barnabé, alors banlieue de Marseille, où le curé élevait dans son presbytère des jeunes gens qui se destinaient au sanctuaire. Il acquit rapidement, grâce à ses aptitudes autant qu'à l'habileté du maître, les connaissances indispensables à tout candidat au sacerdoce. » Le 31 octobre 1840, il recommença son noviciat et fit son oblation le 1^{er} novembre 1841. Il sera envoyé au Canada, où il sera ordonné prêtre en 1844. Il sera le grand missionnaire du Témiscamingue.

Joseph Ravier est né en 1808 lui aussi dans le diocèse de Grenoble. Les documents conservés le mentionnent rarement, c'est le « Frère Joseph ». Selon le *Dictionnaire historique*, il commença son noviciat au Calvaire le 15 janvier 1840. L'autre date connue est celle de son oblation perpétuelle le 17 février 1842, on ne connaît pas les motifs de la dispense du quinquennat.

En finale...

On a cité en première partie la lettre de Mgr de Mazenod à Pierre Aubert, en date du 13 août 1840 autorisant à Notre-Dame de Lumières l'accueil de quelques jeunes en formation, parmi lesquels Henri Faraud. C'est le tout début de ce qui sera considéré comme le premier juniorat oblat. Nous en reparlerons.

Le passage inattendu à Marseille de l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, en juin 1841, et les décisions qui suivirent obligeront à bien des réorganisations... Le prochain travail leur sera consacré.

Marseille, octobre 2021 Michel Courvoisier o.m.i.